

EVIDENCE

OTTAWA, Wednesday, June 16, 2021

The Standing Senate Committee on Social Affairs, Science and Technology met by videoconference this day at 4 p.m. [ET] to study Bill S-230, an Act to amend the Citizenship Act (granting citizenship to certain Canadians).

Senator Chantal Petitclerc (*Chair*) in the chair.

[*Translation*]

The Chair: Honourable senators, I declare this meeting in session. I am Chantal Petitclerc, senator from Quebec. It is my pleasure and privilege to chair today's meeting of the Standing Senate Committee on Social Affairs, Science and Technology. Before we begin, I would like to share several suggestions that we feel will assist you in this meeting, which is taking place by videoconference, as you know.

[*English*]

To ensure that this video conference meeting is efficient, you will please need to keep your microphone muted at all times. You are responsible for turning your microphone on and off when you speak. I will ask you to use the raise hand feature on Zoom if you wish to speak or be recognized. Also, please pause for a few seconds. This will allow the audio signal to catch up to you.

If there are any technical challenges that arise, possibly with translation, please let me or the clerk know, and we will make sure we do everything we can to fix it and make it work. You also have a number that you can contact if you run into any challenges.

[*Translation*]

Please note that we may need to suspend during those times, as we need to ensure that all members, and the witnesses, are able to participate fully in the meeting in the official language of their choice.

[*English*]

Finally, I am asked to remind all participants that Zoom screens should not be copied, recorded or photographed. You may use and share all official proceedings that are posted on the SenVu website for that purpose.

TÉMOIGNAGES

OTTAWA, le mercredi 16 juin 2021

Le Comité sénatorial permanent des affaires sociales, des sciences et de la technologie se réunit aujourd'hui, à 16 heures (HE), par vidéoconférence, pour étudier le projet de loi S-230, Loi modifiant la Loi sur la citoyenneté (attribution de la citoyenneté à certains Canadiens).

La sénatrice Chantal Petitclerc (*présidente*) occupe le fauteuil.

[*Français*]

La présidente : Honorables sénateurs et sénatrices, la réunion est officiellement ouverte. Je m'appelle Chantal Petitclerc, sénatrice du Québec. C'est pour moi un plaisir et un privilège de présider la réunion du Comité sénatorial permanent des affaires sociales, des sciences et de la technologie aujourd'hui. Avant de commencer, je vais vous donner quelques suggestions qui pourraient être utiles à cette réunion que nous tenons par vidéoconférence, comme vous le savez.

[*Traduction*]

Pour garantir l'efficacité de cette réunion par vidéoconférence, vous devrez garder votre microphone en sourdine en tout temps. Vous êtes responsable d'allumer et d'éteindre votre microphone lorsque vous parlez. Je vous demanderais d'utiliser la fonction « lever la main » sur Zoom si vous souhaitez intervenir. Veuillez également faire une pause de quelques secondes pour permettre au signal audio de vous rattraper.

Si vous rencontrez des difficultés techniques, notamment en ce qui concerne l'interprétation, veuillez m'en informer ou en informer le greffier, et nous ferons tout notre possible pour les résoudre et faire en sorte que tout fonctionne. Vous avez également un numéro que vous pouvez contacter si vous rencontrez des difficultés.

[*Français*]

Veuillez prendre note que, si c'est le cas, nous devons peut-être interrompre cette réunion pendant quelques moments, car tous les membres du comité et les témoins doivent être en mesure de suivre cette réunion dans la langue officielle de leur choix.

[*Traduction*]

Enfin, on me demande de rappeler à tous les participants que les écrans Zoom ne doivent pas être copiés, enregistrés ou photographiés. Vous pouvez utiliser et partager tous les enregistrements officiels qui sont publiés sur le site Web SenVu à cette fin.

[*Translation*]

Without further delay, I would like to introduce the members of the committee. With us, we have the deputy chairs of the committee, Senator Bovey and Senator Frum. We also have Senator R. Black, a member of the steering committee, and Senators Dasko, Kutcher, Manning, Moodie and Forest-Niesing. Senator Martin is also here as a witness. Let us now move right away to our review of Bill S-230, An Act to amend the Citizenship Act (granting citizenship to certain Canadians).

[*English*]

I would like to first introduce our witnesses and thank them for being here today. We have the pleasure and privilege to have with us the sponsor of the bill, the Honourable Senator Yonah Martin. Thank you for being with us today. We are looking forward to hearing you.

We also have with us, from Lost Canadians, Don Chapman, Head of the organization. Thank you very much for being here with us today.

I will first invite Senator Martin to make her opening remarks, then followed by Mr. Chapman.

Hon. Yonah Martin, Senator, Senate of Canada: Thank you, Madam Chair. Good afternoon, colleagues. The sun is just starting to peek out. I can see the light coming into my office. Perhaps that is a sign of good things to come.

It's an honour for me to speak to you about this Senate public bill, Bill S-230, An Act to amend the Citizenship Act to permit certain persons who lost their Canadian citizenship to regain citizenship.

Before I briefly speak about this bill, I want to recognize the important work that you are doing in the committee. I was a member of the Social Affairs, Science and Technology Committee for a number of years when a former champion of Lost Canadians, Senator Art Eggleton, was chair, and previously before that as deputy chair. I did work with him as well as other senators I have recognized already who had worked on this file.

This is about a group of Canadians. I say "Canadians." They are Lost Canadians until we are able to reinstate their citizenship rightfully. As a proud, naturalized Canadian, I was born in Korea but first arrived in Vancouver in 1972. I became a citizen five years later. I understand the value, the symbolism and the importance of our citizenship. I come to you today humbly as a naturalized Canadian and someone who came across this important group of Lost Canadians and their plight. I've been

[*Français*]

Sans plus tarder, je vous présente les membres du comité : nous accueillons les vice-présidentes du comité, la sénatrice Bovey et la sénatrice Frum; le sénateur R. Black, du comité directeur, et les sénateurs Dasko, Kutcher, Manning, Moodie, Forest-Niesing, ainsi que la sénatrice Martin, qui est ici également comme témoin. Sans plus tarder, nous commençons notre étude du projet de loi S-230, Loi modifiant la Loi sur la citoyenneté (attribution de la citoyenneté à certains Canadiens).

[*Traduction*]

J'aimerais d'abord vous présenter nos témoins et les remercier d'être parmi nous aujourd'hui. Nous avons le plaisir et le privilège d'accueillir la marraine du projet de loi, l'honorable sénatrice Yonah Martin. Merci d'être avec nous aujourd'hui. Nous nous réjouissons à la perspective d'entendre votre témoignage.

Nous accueillons aussi Don Chapman, chef de l'organisme Lost Canadians. Merci beaucoup de vous être joint à nous aujourd'hui.

J'inviterais d'abord la sénatrice Martin à prononcer ses remarques liminaires, suivie de M. Chapman.

L'honorable Yonah Martin, sénatrice, Sénat du Canada : Merci, madame la présidente. Bonjour, chers collègues. Le soleil commence tout juste à poindre. Je vois la lumière qui entre dans mon bureau. C'est peut-être le signe d'un brillant avenir.

C'est un honneur pour moi de vous parler de ce projet de loi d'intérêt public émanant du Sénat, le projet de loi S-230, Loi modifiant la Loi sur la citoyenneté afin de permettre à certaines personnes ayant perdu leur citoyenneté canadienne de la recouvrer.

Avant de parler brièvement de ce projet de loi, je tiens à souligner le travail important que vous accomplissez au sein du comité. J'ai été membre du Comité des affaires sociales, des sciences et de la technologie pendant un certain nombre d'années lorsqu'un ancien champion des Canadiens perdus, le sénateur Art Eggleton, en assurait la présidence, après en avoir été le vice-président. J'ai travaillé à ce dossier avec lui ainsi qu'avec d'autres sénateurs que j'ai déjà mentionnés.

Il s'agit d'un groupe de Canadiens. Je dis bien de « Canadiens ». Il s'agit de Canadiens perdus jusqu'à ce que nous soyons en mesure de rétablir leur citoyenneté de plein droit. En tant que fière Canadienne naturalisée, je suis née en Corée, mais je suis arrivée à Vancouver en 1972. Je suis devenue citoyenne cinq ans plus tard. Je comprends la valeur, le symbolisme et l'importance de notre citoyenneté. Je m'adresse à vous aujourd'hui en toute humilité en tant que Canadienne naturalisée

able to work on this with Don Chapman, who is here with me today, a true champion.

This Senate bill will address a specific gap in the Citizenship Act to capture a group of Canadians, or Lost Canadians, who lost their status or became stateless because of changes to policy. In 1977, the Citizenship Act added a new provision that applied only to second-generation Canadians born abroad on or after February 15, 1977. In order to keep their citizenship, these individuals had to reaffirm their status before their twenty-eighth birthday.

This law was passed and then forgotten. The government never published a retention form. There were no instructions on how an individual would reaffirm their Canadian citizenship, and for those affected, they were never told a retention requirement even existed.

In 2009, the Citizenship Act was amended in Bill C-37. It was one of the first government bills that I had a chance to study as a member of this committee. This change saw the age 28 rule repealed entirely. Canadians caught up in the age 28 rule but who had not yet reached the age of 28 were grandfathered in. However, Bill C-37 did not include Canadians who were born abroad between 1977 and 1981, essentially those who had already turned 28 before the passage of Bill C-37 in 2009.

Today, the age 28 retention rule still remains only in effect for those second-generation Canadians born inside a 50-month window, from February 15, 1977, through April 16, 1981, so those who had already turned 28 when that age 28 rule was repealed through Bill C-37. Many of these individuals were raised in Canada from a young age. They were born abroad. Some came to Canada, like me, but at a much younger age, such as two months of age. They went to school in Canada, they raised their families in Canada, they worked and paid taxes in Canada, and yet they turned 28 without knowing that their citizenship would be stripped from them because of the change in policy from that previous bill I spoke of. Bill S-230 will allow these Canadians to continue their lives without fear, knowing that they are valued and supported, by reinstating them, as they should have been.

I would like to conclude by acknowledging the work of Don Chapman, who you will hear from next. He has probably worked with all of the senators previously named.

et en tant que personne qui a découvert cet important groupe de Canadiens perdus et leur détresse. J'ai pu travailler à ce dossier avec Don Chapman, qui est ici avec moi aujourd'hui — un véritable champion.

Ce projet de loi du Sénat comblera une lacune précise de la Loi sur la citoyenneté afin d'englober un groupe de Canadiens, ou de Canadiens perdus, qui ont perdu leur statut ou sont devenus apatrides en raison de changements de politique. En 1977, la Loi sur la citoyenneté a ajouté une nouvelle disposition qui s'appliquait uniquement aux Canadiens de deuxième génération nés à l'étranger le 15 février 1977 ou après. Afin de conserver leur citoyenneté, ces personnes devaient réaffirmer leur statut avant leur 28^e anniversaire.

Cette loi a été adoptée puis oubliée. Le gouvernement n'a jamais publié de formulaire pour la conservation de la citoyenneté. Aucune consigne n'a été donnée sur la manière de réaffirmer sa citoyenneté canadienne, et les personnes concernées n'ont jamais été informées de l'existence même d'une exigence à satisfaire pour conserver leur citoyenneté.

En 2009, la Loi sur la citoyenneté a été modifiée par le projet de loi C-37. C'est l'un des premiers projets de loi du gouvernement que j'ai eu l'occasion d'étudier en tant que membre de ce comité. Cette modification a entraîné l'abrogation complète de la règle des 28 ans. Les Canadiens visés par cette règle, mais qui n'avaient pas encore atteint l'âge de 28 ans, ont bénéficié de droits acquis. Cependant, le projet de loi C-37 ne tenait pas compte des Canadiens nés à l'étranger entre 1977 et 1981, essentiellement ceux qui avaient déjà atteint 28 ans avant l'adoption du projet de loi C-37 en 2009.

Aujourd'hui, la règle de conservation de la citoyenneté à 28 ans n'est toujours en vigueur que pour les Canadiens de deuxième génération nés dans un créneau de 50 mois, du 15 février 1977 au 16 avril 1981, donc ceux qui avaient déjà 28 ans lorsque la règle des 28 ans a été abrogée par le projet de loi C-37. Bon nombre de ces personnes ont été élevées au Canada dès leur plus jeune âge. Elles sont nées à l'étranger. Certaines sont arrivées au Canada, comme moi, mais à un âge beaucoup plus tendre, par exemple à l'âge de deux mois. Elles sont allées à l'école au Canada, elles ont élevé leur famille au Canada, elles ont travaillé et payé des impôts au Canada, et pourtant, elles ont atteint l'âge de 28 ans sans savoir que leur citoyenneté leur serait retirée en raison du changement de politique par rapport au projet de loi précédent dont j'ai parlé. En réintégrant ces Canadiens, comme ils auraient dû l'être, le projet de loi S-230 leur permettra de poursuivre leur vie sans crainte, en sachant qu'ils sont appréciés et soutenus.

Je voudrais conclure en soulignant le travail de Don Chapman, que vous entendrez après moi. Il a probablement travaillé avec tous les sénateurs précédemment cités.

Senator Omidvar is the critic, and she and I have had long conversations about whether she would sponsor or whether I would sponsor. I had been working on this soon after Senator Eggleton's retirement, so appropriately I am the sponsor, but she is the critic. I thank her for the work that she has done as well.

Don Chapman is a true champion of the Lost Canadians. He himself had been a Lost Canadian. He has tirelessly advocated for these individuals and families. The committee will hear from him today about the journey he has been on that led to Bill S-230, which only addresses one small group. I purposefully did that because I wanted to have it focused and without "controversy" in terms of why we are doing it. All of you will have a chance to hear from Don, and we can answer further questions.

I invite your support of this bill that will reinstate citizenship to a group of Lost Canadians who have always been Canadians and rightfully deserve to be given back their citizenship. Thank you, colleagues.

Don Chapman, Head, Lost Canadians: Thank you, honourable senators. I'm honoured to be in the presence of all of you. I admire your social and moral engagement in serving Canada to make it a better and more inclusive country. We're on common ground.

Bill S-230 is a continuation of recommendations the Senate made 13 years ago.

Senators, Lost Canadians is the Canadian version of the British Windrush scandal, except ours is mostly off the radar, far larger, affects way more people and is one of the biggest scandals in Canada's history. Now, that probably sounds presumptuous, especially after the horrific discovery of the remains of hundreds of Indigenous children. To explain why I make the comparison, those children, including all Indigenous people, are part of the Lost Canadian narrative. There are at least 15 categories of Lost Canadians, and Indigenous and First Nations are just one. But their story is our story and our story is their story. It's about a country that has and continues to turn against its own people. Since Confederation, Canada has not always embraced Brown or Jewish people or other subgroups. Canadian history was written to conveniently include a colossal fabrication, which has produced heinous results. To know the truth, you must understand the history of citizenship.

Senators, you and the MPs are the guardians and caretakers of our collective identity called citizenship. You're our parents, we're your children and the family's dysfunctional. Picture a neighbour befriending kids from all around but then secretly abusing their own children. That's how it is for Lost Canadians.

La sénatrice Omidvar est la porte-parole du projet de loi, et elle et moi avons eu de longues conversations pour savoir laquelle des deux allait en être la marraine. J'ai travaillé à ce projet peu après le départ à la retraite du sénateur Eggleton, et c'est donc moi qui en suis la marraine, mais c'est elle qui en est la porte-parole. Je la remercie également pour le travail qu'elle a accompli.

Don Chapman est un véritable champion des Canadiens perdus. Il en a lui-même été un. Il a défendu sans relâche la cause de ces personnes et de ces familles. Le comité l'entendra aujourd'hui parler du parcours qui a mené au projet de loi S-230, qui ne vise qu'un seul petit groupe. J'ai délibérément choisi de le faire parce que je voulais qu'il soit ciblé et que les raisons pour lesquelles nous le présentons ne suscitent pas la controverse. Vous aurez tous l'occasion d'entendre M. Chapman, et nous pourrons répondre à d'autres questions.

Je vous invite à appuyer ce projet de loi qui rétablira la citoyenneté d'un groupe de Canadiens perdus qui ont toujours été des Canadiens et qui méritent à juste titre qu'on leur rende leur citoyenneté. Je vous remercie, chers collègues.

Don Chapman, chef, Lost Canadians : Merci, honorables sénateurs. Je suis honoré d'être en votre présence à tous. J'admire votre engagement social et moral à servir le Canada pour en faire un pays meilleur et plus inclusif. Nous avons une vision commune.

Le projet de loi S-230 s'inscrit dans la continuité des recommandations formulées par le Sénat il y a 13 ans.

Honorables sénateurs, les Canadiens perdus sont la version canadienne du scandale Windrush au Royaume-Uni, sauf que le nôtre est en grande partie invisible et bien plus important, car il touche beaucoup plus de gens. C'est l'un des plus grands scandales de l'histoire du Canada. Cette affirmation peut sembler présomptueuse, surtout après l'horrible découverte des restes de centaines d'enfants autochtones. Si je fais cette comparaison, c'est que ces enfants, y compris tous les Autochtones, font partie du récit des Canadiens perdus. Il existe au moins 15 catégories de Canadiens perdus, dont celle des Autochtones et des Premières Nations. Mais leur histoire est la nôtre et notre histoire est la leur. Le Canada est un pays qui s'est retourné — et qui continue de se retourner — contre son propre peuple. Depuis la Confédération, le Canada n'a pas toujours bien accueilli les personnes brunes ou juives ou issues d'autres sous-groupes. L'histoire du Canada a été écrite pour inclure — comme par hasard — une fabrication colossale, qui a donné des résultats odieux. Pour connaître la vérité, vous devez comprendre l'histoire de la citoyenneté.

Honorables sénateurs, vous et les députés êtes les gardiens et les protecteurs de notre identité collective appelée citoyenneté. Vous êtes nos parents, nous sommes vos enfants et la famille est dysfonctionnelle. Imaginez un voisin qui se lie d'amitié avec des enfants de partout, mais qui maltraite secrètement ses propres

Canada welcomes people from around the world, but not us, your own children. To be clear, we're pro-immigration; Canada needs people. But why are long-standing Canadian families rejected while immigrants are welcome? Why can't there be room for everyone?

In 2003, in my first House of Commons Citizenship and Immigration Committee testimony, I described myself as a Canadian in exile. Years later and after numerous rejections, I actually considered declaring refugee status in my own country, and I wasn't the only Lost Canadian so desperate. Regrettably, this horror show is ongoing. It's about identity, belonging and culture.

Indigenous Canadians are proud of who they are. I'm proud of who they are and admire their perseverance in standing up for what is right. Canada wrongly tried to strip them of their identity, with deadly consequences. Be forewarned: They are not the only category of Lost Canadians who died due to the neglect.

Now think of citizenship as being a member of a family. It's the fibre of your being. How would you feel if your parents booted you out? Picture a six-year-old, born in Canada and extremely proud of being Canadian. Psychologically, how is that child affected when they discover that their own country or family doesn't want them anymore? That child was me. How deplorable that this is still happening to other children, with the obvious devastating results. Their hurt lasts a lifetime.

Now flip the coin. How does it feel being the Canadian parent of a minor child being rejected? I know this too because, as an adult, after 47 years, Canada finally said I could go home with citizenship, but on condition I leave behind my minor-aged daughters. Today, some Canadian citizen parents are in the same boat, forced to explain to their kids why Canada doesn't want them.

Lost Canadians is not about immigration. It's about citizenship and rights. Please make the distinction.

Also, senators and MPs are appointed or elected to represent Canadian citizens. The problem is you don't really know who is or is not a citizen, yet citizens are your constituents. So who exactly do you represent? The legislation remains a Rubik's cube of confusion. Maybe it's you, a family member, a grandchild or someone you know that's a Lost Canadian. Roméo Dallaire lost his citizenship, as have other parliamentarians.

enfants. C'est ainsi pour les Canadiens perdus. Le Canada accueille les gens du monde entier, mais pas nous qui sommes ses propres enfants. Pour être clair, nous sommes pro-immigration; le Canada a besoin de gens. Mais pourquoi les familles canadiennes de longue date sont-elles rejetées alors que les immigrants sont les bienvenus? Pourquoi n'y a-t-il pas de place pour tout le monde?

En 2003, lors de mon premier témoignage devant le Comité de la citoyenneté et de l'immigration de la Chambre des communes, je me suis décrit comme un Canadien en exil. Des années plus tard et après de nombreux rejets, j'ai réellement envisagé de déclarer le statut de réfugié dans mon propre pays, et je n'étais pas le seul Canadien perdu à être aussi désespéré. Malheureusement, ce scénario d'horreur se poursuit. Il s'agit d'identité, d'appartenance et de culture.

Les Canadiens autochtones sont fiers de ce qu'ils sont. Je suis fier de ce qu'ils sont et j'admire leur persévérance à se battre pour obtenir justice. Le Canada a tenté à tort de les dépouiller de leur identité, avec des conséquences mortelles. Attention : ils ne sont pas la seule catégorie de Canadiens perdus qui sont morts par négligence.

Maintenant, pensez à la citoyenneté comme s'il s'agissait d'être membre d'une famille. C'est la fibre de votre être. Comment vous sentiriez-vous si vos parents vous mettaient à la porte? Imaginez un enfant de six ans, né au Canada et extrêmement fier d'être canadien. Sur le plan psychologique, comment cet enfant réagit-il lorsqu'il découvre que son propre pays ou sa propre famille ne veut plus de lui? Cet enfant, c'était moi. Il est déplorables que des enfants subissent toujours cette situation, avec les conséquences dévastatrices que l'on connaît. Leur blessure ne guérit jamais.

Maintenant, changez la donne. Comment se sent-on lorsqu'on est le parent canadien d'un enfant mineur dont la demande est rejetée? Je le sais aussi parce que, à l'âge adulte, après 47 ans, le Canada m'a finalement dit que je pouvais rentrer chez moi avec la citoyenneté, mais à condition que je laisse derrière moi mes filles mineures. Aujourd'hui, certains parents citoyens canadiens sont dans la même situation, obligés d'expliquer à leurs enfants pourquoi le Canada ne veut pas d'eux.

Le cas des Canadiens perdus n'est pas une question d'immigration, mais bien de citoyenneté et de droits. Je vous prierais de faire la distinction.

De plus, les sénateurs et les députés sont nommés ou élus pour représenter les citoyens canadiens. Malheureusement, vous ne savez pas vraiment qui est ou non citoyen, mais les citoyens sont vos électeurs. Alors, qui représentez-vous exactement? La loi reste un véritable casse-tête qui crée la confusion. C'est peut-être vous, un membre de votre famille, un petit-enfant ou quelqu'un que vous connaissez qui est un Canadien perdu. Roméo Dallaire a perdu sa citoyenneté, tout comme d'autres parlementaires.

Question: If you've been aware of ongoing Lost Canadian abuses, why were you silent? Personally, I don't think you were fully aware, but it wasn't for my lack of trying to tell you. Going forward, no excuses, you now know. As for citizenship, Canada, the country you represent, is violating three United Nations human rights conventions, the Universal Declaration of Human Rights, the Canadian Charter of Rights and Freedoms, and it's already broken promises made on gender equality at the recent G7 summit. Maybe that's because citizenship is not and has not been Canada's priority. Take the name, IRCC. Immigration and refugees come before citizenship, the latter being the bastard child. For Lost Canadians, Canada's outcasts, that's exactly how it feels.

Bill S-230 is a much-needed fix. Thank you to my good friend Senator Martin and to Senator Omidvar. But for importance, the age 28 rule is third in priority of the five remaining Lost Canadian deficiencies. For the complete fix, Bill S-230 would need amendments that I've included, and the fixes are relatively simple. But absent that, tiered citizenship and unequal rights remain. Are you okay with that? It's certainly against the Charter. That said, if amendments would delay the passage of this bill, then please pass it as is. Just don't ignore other desperate Lost Canadians still in limbo, like children. As an airline pilot, I'd never ditch in the Hudson River and knowingly leave people behind. As overseers and protectors of Canadians and their identity and citizenship, please don't you leave anyone behind either.

With urgency, put forward another Lost Canadians bill so that women have equal rights; that all Canadians are able to prove their substantial connection; that naturalized Canadians don't have more rights than other Canadian citizens. Make it so that every naturalized Canadian, not just 99% of them, be deemed to have been born in Canada so that they too can confer citizenship to their children. Canada's war dead must be recognized as having been the Canadian citizens they were.

After that, together, let's work on introducing a mint-fresh, inclusive and Charter-compliant Citizenship Act. That's what this committee recommended 13 years ago in your report on Lost Canadians, and then you promptly forgot about it, just like Canada did with the age 28 rule.

J'ai une question : si vous saviez que des abus étaient commis à l'encontre de Canadiens perdus, pourquoi avez-vous gardé le silence? Personnellement, je ne pense pas que vous étiez pleinement conscients, mais ce n'est pas parce que je n'ai pas essayé de vous le dire. À l'avenir, vous n'aurez plus d'excuses, vous êtes maintenant au courant. En ce qui concerne la citoyenneté, le Canada, le pays que vous représentez, viole trois conventions des Nations unies sur les droits de la personne, la Déclaration universelle des droits de l'homme et la Charte canadienne des droits et libertés, et il a déjà rompu les promesses faites en matière d'égalité des sexes lors du récent sommet du G7. C'est peut-être parce que la citoyenneté n'est pas et n'a jamais été la priorité du Canada. Prenez le nom Immigration, Réfugiés et Citoyenneté Canada. L'immigration et les réfugiés passent avant la citoyenneté, cette dernière étant l'enfant illégitime. C'est exactement ce que ressentent les Canadiens perdus, les parias du Canada.

Le projet de loi S-230 est une solution bien nécessaire. Merci à ma bonne amie, la sénatrice Martin, et à la sénatrice Omidvar. Mais pour ce qui est de l'importance, la règle des 28 ans arrive au troisième rang des priorités parmi les cinq lacunes à combler pour les Canadiens perdus. Pour remédier complètement à la situation, le projet de loi S-230 nécessiterait des amendements que j'ai proposés, et les solutions sont relativement simples. Mais sans ces amendements, la citoyenneté à plusieurs niveaux et les droits inégaux subsisteront. Êtes-vous d'accord avec ce principe? Il est certainement contraire à la Charte. Cela dit, si les amendements retardent l'adoption de ce projet de loi, alors adoptez-le tel quel. Mais n'ignorez pas les autres Canadiens perdus désespérés qui sont toujours en attente, comme les enfants. En tant que pilote de ligne, je n'amerrirais jamais dans le Hudson en laissant sciemment des gens derrière moi. En tant que surveillants et protecteurs des Canadiens, de leur identité et de leur citoyenneté, ne laissez personne derrière vous non plus.

Présentez de toute urgence un autre projet de loi sur les Canadiens perdus afin que les femmes aient des droits égaux; que tous les Canadiens soient en mesure de prouver leur lien substantiel; et que les Canadiens naturalisés n'aient pas plus de droits que les autres citoyens canadiens. Faites en sorte que tous les Canadiens naturalisés, et pas seulement 99 % d'entre eux, soient réputés être nés au Canada afin qu'ils puissent eux aussi conférer la citoyenneté à leurs enfants. Les Canadiens morts à la guerre doivent être reconnus comme les citoyens canadiens qu'ils étaient.

Après cela, travaillons ensemble à la présentation d'une loi sur la citoyenneté complètement nouvelle, inclusive et conforme à la Charte. C'est ce que le comité a recommandé il y a 13 ans dans son rapport sur les Canadiens perdus, puis vous avez rapidement oublié cette recommandation, tout comme le Canada l'a fait en ce qui concerne la règle des 28 ans.

Now there are MPs and Canadians who believe the Senate is irrelevant. They're wrong. For me and the hundreds of thousands of other Lost Canadians, we regained or qualified for citizenship because of wonderful and compassionate senators like yourselves, from all sides of the aisle. You were our saviours as Bill S-2 was our first parliamentary victory, and it was unanimous. Now let's do it again, in the Senate today, with Bill S-230. Make it the first bill to correct these egregious wrongs, and then introduce a brand new, Charter-compliant national identity, making Canada the beacon of light to the world for its vision, its inclusiveness, its values and for its positive actions on human rights and equality.

Honourable senators, citizenship could be one of your greatest legacies. I look forward to working with you, and thank you.

The Chair: Thank you, Mr. Chapman, for your opening remarks, and thank you for all the work. I've spent many hours in the last few days reading everything you've written. It's fascinating, so thank you for all the time you've put into this fight.

We do have questions for you. Of course, colleagues, we must remain mindful that there might be a vote at some point in the chamber. We'll keep you aware, of course, of what is going on. For now, let's proceed with the questions we have.

I will ask that we keep it to four or five minutes for questions and answers. We will begin with the deputy chairs of the committee.

Senator Bovey: Thank you, Senator Martin and Mr. Chapman. I very much appreciate the passion and the personal approach that you've taken on this big issue and on behalf of many others, which leads me straight to my question. How many Lost Canadians will actually be affected by this bill?

Mr. Chapman: It is impossible to know. That's the problem, because it has gone on for so long that we do not know. The estimates are it could be a couple of hundred and it could be greater than that. We just don't know. I wish I could give you a clearer, more precise answer, but I can't.

Il y a maintenant des députés et des Canadiens qui croient que le Sénat n'est pas pertinent. Ils ont tort. En ce qui me concerne et en ce qui concerne les centaines de milliers d'autres Canadiens dépossédés de leur citoyenneté, nous avons retrouvé la citoyenneté ou rempli les conditions pour l'obtenir grâce à des sénateurs formidables et compatissants de tous les partis comme vous. Vous avez été nos sauveurs, car le projet de loi S-2 a été notre première victoire parlementaire, et elle a été unanime. Alors, aujourd'hui, au Sénat, répétons cet exploit à l'aide du projet de loi S-230. Faisons de cette mesure législative le premier projet de loi à corriger ces erreurs flagrantes, puis mettons en œuvre une toute nouvelle identité nationale conforme à la Charte, qui transformera le Canada en une source d'inspiration pour le monde entier en raison de sa vision, de son inclusivité, de ses valeurs et de ses mesures positives en matière de droits de la personne et d'égalité.

Honorables sénateurs, la citoyenneté pourrait être l'un de vos plus grands legs. J'ai hâte de travailler avec vous à cet égard, et je vous remercie de votre attention.

La présidente : Je vous remercie, monsieur Chapman, de votre déclaration préliminaire et de tout le travail que vous avez accompli. J'ai passé de nombreuses heures au cours des derniers jours à lire tout ce que vous avez écrit. C'est fascinant. Je vous remercie donc de tout le temps que vous avez consacré à ce combat.

Nous avons des questions à vous poser. Bien entendu, chers collègues, nous devons rester conscients qu'il pourrait y avoir un vote au Sénat à un moment donné. Nous vous tiendrons, bien sûr, au courant de ce qui se passe. Toutefois, pour l'instant, commençons à poser les questions que nous avons.

Je vous demande de ne pas consacrer plus de quatre ou cinq minutes à vos interventions. Nous allons commencer par donner la parole aux vice-présidentes du comité.

La sénatrice Bovey : Merci, sénatrice Martin, merci, monsieur Chapman. Je vous suis très reconnaissante de l'enthousiasme que vous avez manifesté et de l'approche personnelle que vous avez adoptée pour vous attaquer à cet important problème, au nom de nombreuses autres personnes, ce qui m'amène directement à ma question. Combien de Canadiens dépossédés de leur citoyenneté seront réellement touchés par le projet de loi?

M. Chapman : Il est impossible de le savoir. C'est là le problème, car cela dure depuis si longtemps que nous ignorons combien de gens sont touchés. On estime qu'il pourrait s'agir de quelques centaines de personnes, mais qu'il pourrait y en avoir plus. Nous ne le savons tout simplement pas. J'aimerais pouvoir

Senator Martin: May I just add, Senator Bovey, that I know I was asked in the chamber about this, and Senator Omidvar and I discussed it after. Because it's a 50-month window of individuals born during that period, we don't know the actual numbers, but our estimation is that it's not a huge number. As Don has said, there's a lot of fixes that need to happen in the Citizenship Act, but we started here because it seemed that this was missed when the Bill C-37 was introduced back in 2009. It's those who were not captured. They were grandfathered individuals but those who had already turned 28. So we don't have the actual number, but I would say it's within a 50-month window.

Senator Bovey: I appreciate that.

I have a quick follow-up, because I don't want to take much time. If we don't know the number, may I ask how, if this bill is passed, the communication plan should try to capture those numbers? Also, what reporting back will you do to let us know what those numbers are?

The Chair: Do you have an idea on that? Who was that question addressed to, Senator Bovey?

Senator Bovey: If Mr. Chapman can talk about the communication efforts, and Senator Martin can talk about reporting back what the findings are, I'd be very grateful.

Mr. Chapman: Okay. The committee that would probably know the most about that would be the Mennonite Central Committee, because it seems that a lot of Mennonites were caught in this area.

Senator Bovey: Interesting.

Mr. Chapman: So they've already gotten some people back. I have worked to get a lot of people back. But it's very hard.

Then one citizenship certificate might actually encompass other people. Let's say you're the Lost Canadian, and you came to Canada. You might have sponsored somebody, a family member or somebody else to Canada. So it becomes next to impossible to know.

vous donner une réponse plus claire et plus précise, mais je ne peux pas le faire.

La sénatrice Martin : Sénatrice Bovey, puis-je simplement ajouter que je sais que l'on m'a interrogé à ce sujet au Sénat, et que la sénatrice Omidvar et moi-même en avons discuté après coup? Il s'agit d'une période de 50 mois pendant laquelle des personnes sont nées, mais nous estimons que ce nombre n'est pas très élevé. Comme M. Chapman l'a déclaré, de nombreuses corrections doivent être apportées à la Loi sur la citoyenneté, mais nous avons commencé par cet aspect parce qu'il semble qu'il ait été oublié lorsque le projet de loi C-37 a été présenté en 2009. Le projet de loi qui nous occupe vise les personnes qui ont été laissées pour compte. Certaines personnes ont bénéficié de droits acquis, mais d'autres personnes avaient déjà atteint l'âge de 28 ans. Donc, nous ne disposons pas du nombre exact de personnes touchées, mais je dirais qu'elles sont nées pendant une période d'une durée de 50 mois.

La sénatrice Bovey : Je vous remercie de votre réponse.

Je vais faire un suivi rapide, car je ne veux pas accaparer beaucoup de temps. Si nous ne connaissons pas ce nombre, puis-je demander comment, si le projet de loi est adopté, le plan de communication devra tenter de présenter ces chiffres? De plus, comment ferez-vous pour nous faire connaître ces chiffres plus tard?

La présidente : Avez-vous une idée à ce sujet? À qui la question était-elle adressée, sénatrice Bovey?

La sénatrice Bovey : Si M. Chapman pouvait parler des efforts de communication, et si la sénatrice Martin pouvait parler de la transmission ultérieure des résultats de ses recherches, je leur en serais très reconnaissante.

M. Chapman : D'accord. Le comité qui en saurait probablement le plus à ce sujet serait le Mennonite Central Committee, parce qu'il semble que de nombreux mennonites aient été touchés par cette règle.

La sénatrice Bovey : Voilà qui est intéressant.

M. Chapman : Donc, certaines personnes ont déjà récupéré leur citoyenneté. J'ai travaillé pour permettre à de nombreuses personnes de retrouver leur citoyenneté, mais c'est très difficile.

Un certificat de citoyenneté pourrait englober d'autres personnes. Disons que vous êtes le Canadien qui a été dépossédé de sa citoyenneté et que vous êtes venu au Canada. Vous avez peut-être parrainé quelqu'un, un membre de votre famille ou quelqu'un d'autre, afin de lui permettre d'entrer au Canada. Il

Vic Toews, the old MP, is Mennonite. He was born in Paraguay, and at one point he wondered if he was one. It turned out he wasn't. But there are others in that committee, and they work a lot with the people in Manitoba.

Senator Bovey: I'm from Manitoba, so I was looking at what your wider communications plan is.

Senator Martin: In 2021, we have online information outreach that could happen much more effectively. We also will speak to officials, and as you said, we should follow up and get a sense of what the numbers are looking like. But we will have to make an effort to do that kind of outreach. Through Don's network and Lost Canadians, there's a supportive group as well. Following the adoption of this, we'll have to look at a variety of multi-pronged approaches for this and then do the follow-up to assess what has happened since the passage of the bill, if that's what happens.

Your question is very important, senator, and I promise to continue to work on this with my colleagues and follow up with the officials.

Senator Bovey: Thank you.

Mr. Chapman: There are a lot of people in Manitoba watching this right now because they're affected. Whatever communications we do to get the word out will be far superior to the work the government did to cancel their citizenship. They didn't do anything.

The Chair: Thank you for that question. It's very interesting.

Senator Frum: Actually, Mr. Chapman, I'm going to follow up on something you said a moment ago in reference to our old colleague Minister Toews. You said he wondered if he was one of the lost citizens, and then he found out he wasn't. Is it possible for people to be unaware of their status and think they have full Canadian status but they don't?

Mr. Chapman: Actually, I was looking at all of your bios. There are so many red flags just on your family alone that could have made you a Lost Canadian. I could have taken citizenship from anybody. That's how whacky the laws were.

devient donc pratiquement impossible de savoir combien de personnes sont touchées par cette règle.

L'ancien député Vic Toews est mennonite. Il est né au Paraguay, et à un moment donné, il s'est demandé s'il était l'un des Canadiens dépossédés de sa citoyenneté. Il s'est avéré qu'il ne l'était pas, mais il y a d'autres membres de ce comité qui font partie de ce groupe, et ils travaillent fréquemment avec les gens du Manitoba.

La sénatrice Bovey : Je viens du Manitoba, donc je regardais en quoi consiste votre plan de communication élargi.

La sénatrice Martin : En 2021, nous offrons des renseignements et une sensibilisation en ligne qui pourraient être utilisés de manière beaucoup plus efficace. Nous nous adresserons également à des fonctionnaires et, comme vous l'avez indiqué, nous devrions assurer un suivi et nous faire une idée de l'importance des chiffres. Mais nous devons déployer des efforts pour mener à bien ce genre de sensibilisation. Grâce au réseau de M. Chapman et à l'organisme Lost Canadians, il y a aussi un groupe de soutien. Après l'adoption du projet de loi, nous devons examiner une variété d'approches à plusieurs volets à adopter à cet égard, puis faire le suivi pour évaluer ce qui s'est passé depuis l'adoption du projet de loi, le cas échéant.

Votre question est très importante, madame la sénatrice, et je promets de continuer à travailler sur ce dossier avec mes collègues et d'assurer un suivi auprès des fonctionnaires.

La sénatrice Bovey : Merci.

M. Chapman : Il y a beaucoup de gens au Manitoba qui regardent ce que nous faisons en ce moment parce qu'ils sont touchés par ce problème. Quels que soient les communiqués que nous transmettrons pour faire passer le message, ils seront grandement supérieurs au travail que le gouvernement a fait pour annuler leur citoyenneté. Les responsables n'ont rien fait pour informer les gens.

La présidente : Je vous remercie de votre question. Elle est très intéressante.

La sénatrice Frum : En fait, monsieur Chapman, je vais faire un suivi sur quelque chose que vous avez dit il y a un instant au sujet de notre ancien collègue, le ministre Toews. Vous avez dit qu'il se demandait s'il faisait partie des Canadiens dépossédés de leur citoyenneté, puis qu'il a découvert que ce n'était pas le cas. Est-il possible que des gens ne soient pas conscients de leur statut et qu'ils croient être canadiens à part entière alors que ce n'est pas le cas?

M. Chapman : En fait, j'ai examiné toutes vos biographies. Il y a un grand nombre de signaux d'alarme, ne serait-ce que dans votre famille, qui auraient pu faire de vous un Canadien dépossédé de sa citoyenneté. J'aurais pu retirer la citoyenneté à n'importe qui. Les lois étaient farfelues à ce point.

Roméo Dallaire lost his. He had no clue that it happened to him. I have Members of Parliament who lost their citizenship. I think you have a brother in the United States; maybe he had children born down there. There is an age 24 rule.

So the answer is that most people didn't even know that they were Lost Canadians. One day, they go to get a driver's licence renewed or retire to collect their pensions — it was just everywhere.

Senator Frum: So unless you have an event that triggers it, such as going to get a passport or some official documentation, you may not be aware; is that what you're saying?

Mr. Chapman: That is absolutely true.

Senator Frum: You made reference to the fact that in the lost citizenship file, women are more disadvantaged. Can you explain what you mean by that?

Mr. Chapman: Yes. I'll start with testimony that I gave before this committee in April 2004.

Let's say you, as a Canadian woman, had a child in the United States with an American husband. There was a time that you had no right to confer citizenship to your child because you were a woman. Now reverse it: You're the American and your husband is the Canadian. Then yes, the child was Canadian. That's my sister and my brother right there.

Prior to 1947, let's say, Joe Volpe, the old Citizenship Minister — his mother, a Canadian, married an Italian. Boom, she was gone; she was the property of her husband. I was property of my father in Canadian law. So because she was a woman, she could not confer, but she also became stateless. Canada did that to an awful lot of people.

When Bill C-37 passed, it froze into law the gender discrimination. What is really interesting about that is that there was a court case *Benner v. Canada (Secretary of State)* in 1997, and it was exactly about a Canadian woman being married to an American husband, and yet the child couldn't be Canadian. The Supreme Court ruled this was blatant discrimination. Between that and another case, *O.J. v. Canada*, they determined that all foreign-born children of a Canadian parent have the right of citizenship.

So I came into the Senate and said it was fascinating. I was born in Canada, in wedlock and was not adopted. Had any of these factors been different, I would have remained Canadian,

Roméo Dallaire a perdu la sienne. Il n'avait aucune idée que cela lui était arrivé. Il y a des députés qui ont perdu leur citoyenneté. Je pense que vous avez un frère qui habite aux États-Unis; peut-être qu'il a eu des enfants qui sont nés là-bas. Il y a une règle de 24 ans à cet égard.

La réponse à votre question est donc que la plupart des gens ne savaient même pas qu'ils étaient des Canadiens dépossédés de leur citoyenneté. Un jour, ils vont faire renouveler leur permis de conduire ou prendre leur retraite pour toucher leur pension et le découvrir — ce problème existe tout simplement partout.

La sénatrice Frum : Donc, à moins qu'un événement ne déclenche le processus de vérification, comme l'obtention d'un passeport ou d'un document officiel, vous n'en êtes pas conscient. Est-ce que vous dites?

M. Chapman : C'est absolument exact.

La sénatrice Frum : Vous avez fait allusion au fait que dans le dossier des Canadiens dépossédés de leur citoyenneté, les femmes sont plus désavantagées. Pouvez-vous expliquer ce que vous entendez par là?

M. Chapman : Oui. Je vais commencer par vous parler du témoignage que j'ai apporté devant votre comité en avril 2004.

Disons que vous, en tant que femme canadienne, avez eu un enfant aux États-Unis avec un mari américain. Il fut un temps où vous n'aviez pas le droit de conférer la citoyenneté à votre enfant parce que vous étiez une femme. Maintenant, inversez la situation : vous êtes l'Américaine et votre mari est le Canadien. Alors oui, l'enfant était canadien. C'était le cas de ma sœur et de mon frère.

Disons qu'avant 1947, la mère de Joe Volpe, l'ancien ministre de la Citoyenneté, une Canadienne, a épousé un Italien. Boom, elle a disparu; elle est devenue la propriété de son mari. Selon le droit canadien, j'étais aussi la propriété de mon père. Donc, parce qu'elle était une femme, elle ne pouvait pas me conférer la citoyenneté canadienne, mais elle est aussi devenue apatride. Le Canada a fait cela à un très grand nombre de personnes.

Lorsque le projet de loi C-37 a été adopté, il a figé dans la loi la discrimination fondée sur le sexe. Ce qui est vraiment intéressant à ce sujet, c'est que l'affaire judiciaire *Benner c. Canada (Secrétaire d'État)* était en cours en 1997 et qu'elle portait exactement sur le fait que, parce qu'une femme canadienne était mariée à un Américain, son enfant ne pouvait pas être canadien. La Cour suprême a jugé que c'était un cas de discrimination flagrante. Entre cette affaire et une autre intitulée, *O.J. c. Canada*, ils ont déterminé que tous les enfants nés à l'étranger d'un parent canadien avaient le droit à la citoyenneté.

J'ai donc comparu devant le Sénat, et j'ai déclaré que c'était fascinant. Je suis né au Canada dans les liens d'un mariage, et je n'ai pas été adopté. Si l'un de ces facteurs avait été différent,

but because I was born in Canada, I'm not Canadian. It all had to do with those nutty laws.

So when Bill C-37 came in, they froze into law the second generation issue, and that froze all the women and all the decedents of those women, except a first generation born abroad. They're out, whereas all of the descendants of the men were in. The only way to undo the gender discrimination that's ongoing is to say that all second generation born abroad prior to the implementation of Bill C-37 are in. Then gender discrimination goes away.

Senator Martin: Just to note, Senator Frum, that it's very complex, as you can hear. This bill is focusing on just that 50-month window. This is where I started because the other changes that are needed are much more complex. We'll have to look at how we do that. Bill S-230 focuses on the age 28 rule that forgot to capture the 50-month window. It didn't forget; it didn't. I wanted to bring the discussion back to the bill, because all the other things are so complicated. We do need to fix them, but that's for another time.

Senator Frum: Thank you, both.

The Chair: Thank you for such precision on the scope of that bill.

Senator R. Black: My first question is for our colleague, Senator Martin. What role should the government play in communicating the changes, when they take place? I'm being positive. You talked about social media and things like that, but what specific role should the government take?

Senator Martin: That is the question we love to ask our officials and our departments who are in charge of these matters. It's a matter of citizenship and identity, so I would hope that the department would use all of their means to communicate on their websites and in their written communications to the different regional offices. There's traditional media and social media. We would have to try and get the information out more broadly.

I'm going to definitely follow up with departmental officials and speak to the minister. Minister Mendicino is aware of these issues. He has given his verbal commitment to work with us going forward. He's aware of this bill, also. When he was in our chamber the other day, I didn't ask him specifically about this because we were looking at Bill C-8, but he is aware. So I will

j'aurais conservé la citoyenneté canadienne, mais parce que je suis né au Canada, je ne suis pas canadien. Tout cela à cause de ces lois farfelues.

Ainsi, lorsque le projet de loi C-37 a été adopté, il a figé dans la loi la question de la deuxième génération, et cela a figé le statut de toutes les femmes et de tous les descendants de ces femmes, à l'exception de la première génération née à l'étranger. Ils sont exclus, alors que tous les descendants des hommes sont admis. La seule façon de mettre fin à la discrimination fondée sur le sexe en cours est de dire que toutes les personnes de la deuxième génération nées à l'étranger avant la mise en œuvre du projet de loi C-37 sont admissibles à la citoyenneté. Alors la discrimination fondée sur le sexe disparaît.

La sénatrice Martin : Il faut juste noter, sénatrice Frum, que cette question est très complexe, comme vous pouvez le constater. Le projet de loi se concentre uniquement sur cette période de 50 mois. C'est par là que j'ai commencé, parce que les autres changements nécessaires sont beaucoup plus complexes. Nous devons examiner la façon de procéder. Le projet de loi S-230 porte sur la règle des 28 ans, et il a oublié de tenir compte des personnes nées pendant cette période de 50 mois. En fait, il n'a pas oublié de le faire; il ne l'a pas fait. Je voulais ramener la discussion sur le projet de loi, car tous les autres scénarios sont tellement compliqués. Nous devons corriger les autres problèmes, mais ce sera pour une autre fois.

La sénatrice Frum : Je vous remercie tous les deux.

La présidente : Je vous remercie de faire preuve d'une telle précision par rapport à la portée du projet de loi.

Le sénateur R. Black : J'adresse ma première question à notre collègue, la sénatrice Martin. Quel rôle le gouvernement devrait-il jouer dans la communication des changements apportés, lorsqu'ils entreront en vigueur? Je fais preuve d'optimisme. Vous avez parlé des médias sociaux et de mécanismes comme ceux-là, mais quel rôle particulier le gouvernement devrait-il jouer?

La sénatrice Martin : C'est la question que nous aimons poser à nos fonctionnaires et à nos ministères qui sont responsables de ces questions. Il s'agit d'une question de citoyenneté et d'identité, donc j'espère que le ministère utilisera tous les moyens à sa disposition pour transmettre cette information sur ses sites Web et dans ses communications écrites destinées aux différents bureaux régionaux. Nous avons accès aux médias traditionnels et aux médias sociaux. Nous devrions donc essayer de diffuser l'information d'une façon plus générale.

Je vais certainement faire un suivi auprès des responsables du ministère et parler au ministre. Le ministre Mendicino est conscient de ces problèmes. Il s'est engagé verbalement à travailler avec nous à l'avenir. Il est également au courant du projet de loi. Lorsqu'il était au Sénat l'autre jour, je ne lui ai pas posé de questions précises à ce sujet parce que nous examinons

be following up very closely with his department and the officials who will be in charge of getting this out.

Senator R. Black: Thank you, Mr. Chapman, for joining us today. I have two questions.

The number is unknown, as you have said. It could be 200. I heard that number either today or earlier — or it could be more. With that in mind, what will success look like to you? If this turns 50 people, you'll say that's 50 people more, so that's good, but what will success look like for you?

For my second question, you have talked about Indigenous groups, about this group of 28 factor and about women, but I think you said there were five groups. What are the other two?

Mr. Chapman: Success is, first off, capturing everybody. The best way I can describe that is that the percentage of people in Germany during World War II who were Jewish is 0.3%. By ignoring 0.3%, look what it did to the country. You capture everyone. You don't want a pilot that doesn't care about the 0.3%. That would equate to one person of a school of 300 that is a bully. You want to correct that bully. To me, success on this bill is capturing everybody. Success, in the bigger picture, is recapturing every one of these Lost Canadians and a new citizenship act that is finally Charter compliant.

You asked what they were. When they put in Bill C-37, you had a problem when it was the second generation who were born abroad. They also said that all naturalized Canadians will be deemed to be born in Canada for purposes of passing on citizenship, and then when the bill actually came into effect, they changed it and said all naturalized, unless you were a child of a Lost Canadian who was naturalized. You just have to make it so that it is all naturalized, so that equal is equal.

Why are naturalized Canadians deemed to be born in Canada? Because they have shown a substantial connection to Canada, which is usually 1095 days of residency. But if you're the first generation born abroad, like Roméo Dallaire, people like that can never amass substantial connection to Canada. They've frozen it out. You could become Prime Minister, and you don't have a substantial connection to Canada. To show you the absurdity of that, Ted Cruz of the United States, who is an anchor baby and happened to be born in Calgary, could pass on citizenship, but

le projet de loi C-8, mais il est au courant. Je suivrai donc de très près l'évolution de la situation auprès de son ministère et des fonctionnaires qui seront chargés de communiquer l'information.

Le sénateur R. Black : Je vous remercie, monsieur Chapman, de vous être joint à nous aujourd'hui. J'ai deux questions à vous poser.

Le nombre de personnes touchées par ce problème n'est pas connu, comme vous l'avez indiqué. Il pourrait s'élever à 200. J'ai entendu ce chiffre aujourd'hui ou plus tôt — ou il pourrait être encore plus élevé. En gardant cela à l'esprit, qu'est-ce que vous considérez comme une réussite? Si cela règle le problème de 50 personnes, vous direz qu'il y a 50 Canadiens de plus et que c'est bien ainsi, mais qu'est-ce que vous considérez comme une réussite?

Pour ce qui est de ma deuxième question, vous avez parlé de groupes d'Autochtones, d'un groupe de 28 facteurs et des femmes, mais je crois que vous avez dit qu'il y avait cinq groupes. Quels sont les deux autres groupes?

M. Chapman : La réussite consiste d'abord à englober tout le monde. La meilleure façon de décrire cette situation est de mentionner que le pourcentage de juifs qui vivaient en Allemagne pendant la Seconde Guerre mondiale s'établissait à 0,3 %. En ignorant ces 0,3 % de la population, regardez l'effet que cela a eu sur le pays. Il faut englober tout le monde. Vous ne voulez pas d'un pilote qui ne se soucie pas des 0,3 % de ses passagers. Cela équivaldrait à avoir un tyran dans une école de 300 personnes. Vous voulez corriger ce tyran. Selon moi, la réussite du projet de loi consisterait à englober tout le monde. Dans l'ensemble, la réussite consisterait à récupérer chacun des Canadiens dépossédés de leur citoyenneté et à établir une nouvelle loi sur la citoyenneté qui est enfin conforme à la Charte.

Vous avez demandé quels étaient les autres groupes. Lorsqu'ils ont présenté le projet de loi C-37, il y a eu le problème de la deuxième génération qui était née à l'étranger. Ils ont également soutenu que tous les Canadiens naturalisés seraient réputés être nés au Canada aux fins de la transmission de la citoyenneté, puis, lorsque le projet de loi est entré en vigueur, ils ont modifié la loi et ont déclaré que cette règle s'appliquait à tous les Canadiens naturalisés, sauf les enfants de Canadiens dépossédés de leur citoyenneté qui ont été naturalisés. Il suffit de faire en sorte que cela s'applique à tous les Canadiens naturalisés, afin que tous soient égaux.

Pourquoi les citoyens canadiens naturalisés sont-ils réputés nés au Canada? Parce que l'existence d'un lien solide avec le Canada est établie, ce qui correspond habituellement à 1 095 jours de résidence au pays. Toutefois, si une personne représente la première génération née à l'étranger, comme Roméo Dallaire, elle ne peut jamais établir un lien solide avec le Canada. C'est exclu. Vous pouvez devenir premier ministre sans avoir de lien solide avec le Canada. Pour vous montrer toute l'absurdité de la chose, l'Américain Ted Cruz, bébé passeport né à Calgary,

somebody like Roméo Dallaire could not. You have to say every Canadian has the right to prove a substantial connection to Canada and, if they do so, they will be deemed to be born in Canada so that you don't have citizens of convenience.

With that, Canada immediately started producing stateless children. There are a lot of people out there today who are under family separation. You heard about that in the United States — kids being separated from their parents. Well, Canada is doing that right now and has been. We have children who are in dire straits, who are now 12 years old and have been turned down by IRCC five separate times. Psychologically, this is taking quite a toll. We need to correct it for the children. All that is needed is that their parent, if they have a substantial connection, you're in.

Then, the war dead. Mackenzie King was both an anti-Semite and a racist. He made up a story that citizenship began on January 1, 1947. What people in Canada don't know is the story of the Japanese. We all know they were interned, but very few people know that the people in B.C. went to Mackenzie King and said, "We want you to deport them." But deporting citizens was considered a crime against humanity by the United Nations after what had happened to the Jews in Germany, so he couldn't deport them. So in 1945, he issued an order-in-council cancelling their citizenship, and it went to the Supreme Court in 1946, and they ruled, yes, you can cancel their citizenship, and he did. Immediately, 3,997 Japanese Canadians were made stateless and deported. Then he did the Citizenship Act to cover his tracks. But how do you cancel citizenship in 1945 if it didn't exist until 1947? If citizenship didn't exist until 1947, none of our war dead were Canadian, and none of those Canadian battles like Vimy Ridge were Canadian. They would be British. It's easy. There are no derivative claims. They're all Canadians. They're all dead, too, so it's honour of the Crown. That's the answer.

The Chair: Thank you for that.

Senator Martin: There's a lot of history.

Senator Ataulhjan: Some of my questions were already answered. I'm not a regular on this committee; I'm replacing someone. When I was told I was coming to this committee, I tried to read up on the Lost Canadians, and my mind is going in circles. I'm reading about Butterbox Babies, about border babies and about how the Chinese were given

pourrait obtenir la citoyenneté canadienne, mais pas quelqu'un comme Roméo Dallaire. Vous devez préciser que chaque Canadien a le droit de prouver son lien solide avec le Canada et, le cas échéant, d'être réputé né au Canada, afin d'éviter tout citoyen de complaisance.

Ainsi, le Canada a immédiatement ouvert la voie aux enfants apatrides. Beaucoup de personnes aujourd'hui sont en situation de séparation familiale. Vous avez vu ce qui s'est passé aux États-Unis, ces enfants séparés de leurs parents. Eh bien, le Canada a déjà agi de la sorte et continue de le faire. Des enfants aujourd'hui âgés de 12 ans vivent une situation désespérée, leur demande ayant déjà été rejetée à 5 reprises par Immigration, Réfugiés et Citoyenneté Canada. Les répercussions psychologiques sont énormes. Nous devons corriger la situation pour ces enfants. Il suffit que leur parent ait un lien solide avec le Canada et, voilà, ils sont acceptés.

Ensuite, il y a les soldats morts au combat. Mackenzie King était à la fois antisémite et raciste. Il a concocté cette histoire où la citoyenneté n'existait pas officiellement avant le 1^{er} janvier 1947. Mais les Canadiens ne connaissent pas l'histoire des Japonais. Nous savons tous qu'ils ont été internés, mais très peu savent que des résidents de la Colombie-Britannique ont demandé leur déportation à Mackenzie King. Mais, dans la foulée du traitement réservé aux Juifs par l'Allemagne, la déportation de citoyens était considérée comme un crime contre l'humanité par les Nations unies, donc Mackenzie King n'a pas pu le faire. Ainsi, en 1945, il a émis un décret révoquant leur citoyenneté, décision qui a été portée devant la Cour suprême en 1946, et la Cour a décidé que, oui, il était possible de révoquer leur citoyenneté, ce que Mackenzie King a fait. Ainsi, 3 997 Canadiens d'origine japonaise sont immédiatement devenus apatrides et ont été déportés. Mackenzie King a ensuite fait adopter la Loi sur la citoyenneté canadienne pour couvrir ses arrières. Mais comment est-il possible de révoquer la citoyenneté de quelqu'un en 1945 si elle n'existait pas avant 1947? Si la citoyenneté canadienne n'existait pas avant 1947, aucun de nos soldats morts au combat n'était Canadien et aucune de ces batailles, comme celle de la crête de Vimy, n'était canadienne. Elles seraient plutôt britanniques. C'est simple. Il n'y a pas de demande de citoyenneté par filiation. Ils sont tous Canadiens. Et ils sont tous morts, ce qui veut dire que le principe de l'honneur de la Couronne s'applique. Voilà la réponse.

La présidente : Merci pour cette réponse.

La sénatrice Martin : Il y a tout un historique.

La sénatrice Ataulhjan : On a déjà répondu à certaines de mes questions. Je ne suis pas membre de ce comité, où j'agis comme remplaçante. Quand on m'a annoncé que j'allais participer à la réunion de ce comité, j'ai essayé de lire sur les Canadiens dits « dépossédés de leur citoyenneté », et depuis j'ai le vertige. Je lis sur les « bébés des boîtes à beurre », les bébés

certificates before 1947 to say that this does not establish legal status.

You spoke, Mr. Chapman, of the history of citizenship. Why has Canada rejected so many? I thought it was a small number, but we don't know what the number is. I'm in Toronto, and we hear stories of either somebody getting into trouble with the law or they go to do something and they find out that they are not citizens. It keeps coming up, and we ask, how did this happen? Give me a bit of the history. Why are we rejecting so many people, and why are we making it so hard? Why don't we hear more about this in the news when we are so willing to hear about what's happening to children in other countries?

Mr. Chapman: You don't hear about it in the news because I find that the Canadian media is the worst I've ever seen in the world. I've travelled the world as an airline pilot. In North Korea, China and Russia, they can't tell the stories, but in Canada, they can. They have just chosen not to. It's appalling to me. In 2006 or 2007, all the war brides of World War II and their children — that was 67,000 people — were put into a judicial review to be booted out of Canada. The Canadian press didn't do one story on it for the whole year, but they did 345 stories on Céline Dion, Paris Hilton and Britney Spears.

When Canada first became Canada, when the British turned over the reins and Canada took them, the very first thing they tried to do was get the Indigenous people to become Canadian citizens. That way, you could exclude them from the Indian Act. They were given citizenship, then they took it away, then they got it back, and again they took it away. It wasn't till the 1960s that Canada gave it back to them. The Chinese were told they weren't citizens. It was a very racist time. You know about the *Komagata Maru*. One that very few people know about is about people who graduated from the University of Toronto, the Weiss family. Dr. Weiss was Jewish. It was about 1940. He could not get residency in Toronto, and he didn't have admitting privileges for his patients. He had no choice but to leave Canada, and he couldn't come back because he wasn't in Canada in 1947.

It's cleaning up the racism, if you want to get down to it. I'm one of these privileged white guys, but that leaves me with a greater obligation to speak out. Even for women — I'm a man, but how am I okay with all of these things? We have to learn our history. Canadians have never been taught the true history of Canada. I did an approximately 50-page thing about the history of Canada. It's quite interesting reading. You'll be getting that.

nés hors frontière et la distribution de certificats aux Canadiens d'origine chinoise avant 1947, certificats qui ne leur donnent pas nécessairement un statut légal.

Monsieur Chapman, vous avez abordé l'histoire de la citoyenneté. Pourquoi le Canada a-t-il rejeté tant de personnes? Je croyais que c'était un petit nombre, mais nous ne savons pas quel est leur nombre. Je suis à Toronto, et on y entend des histoires où une personne a des problèmes légaux ou fait des démarches et découvre qu'elle n'est pas citoyenne canadienne. On en entend constamment parler, et on se demande comment cela a pu se produire. Donnez-moi un peu de contexte historique. Pourquoi rejetons-nous tant de personnes, et pourquoi rendons-nous l'accès à la citoyenneté si difficile? Pourquoi n'entendons-nous pas parler davantage de cela aux informations quand nous sommes si réceptifs à ce que vivent les enfants à l'étranger?

M. Chapman : On n'en parle pas aux informations parce que les médias canadiens, de ce que j'ai pu constater, sont les pires au monde. En tant que pilote de ligne, j'ai fait le tour du monde. En Corée du Nord, en Chine et en Russie, les médias ne peuvent pas diffuser ces histoires, contrairement aux médias canadiens, qui choisissent simplement de ne pas le faire. Pour moi, c'est révoltant. En 2006 ou 2007, toutes les épouses de guerre de la Seconde Guerre mondiale et leurs enfants, soit 67 000 personnes, ont fait l'objet d'une révision judiciaire dans le but de les expulser du pays. La presse canadienne n'a pas publié un seul papier là-dessus pendant l'année, mais elle a publié 345 articles sur Céline Dion, Paris Hilton et Britney Spears.

Quand ce pays est devenu le Canada, quand les Britanniques ont cédé les rênes au Canada, la toute première chose que les dirigeants ont tenté d'accomplir, c'est de faire des Autochtones des citoyens canadiens. Ainsi, on pouvait les exclure de la Loi sur les Indiens. On leur a accordé la citoyenneté, puis on l'a révoquée, pour ensuite la leur rendre avant de la révoquer de nouveau. Ce n'est que dans les années 1960 que le Canada leur a finalement rendu leur citoyenneté. On a dit aux Canadiens d'origine chinoise qu'ils n'étaient pas des citoyens de ce pays. Le racisme était très fort à cette époque. Vous connaissez l'histoire du *SS Komagata Maru*. Une histoire moins connue est celle de diplômés de l'Université de Toronto, soit celle de la famille Weiss. Le Dr Weiss était juif. C'était vers 1940. Il ne pouvait pas obtenir de résidence à Toronto et n'avait pas de privilèges hospitaliers pour ses patients. Il n'a pas eu le choix de quitter le Canada, et il n'a pas pu y revenir, parce qu'il n'était pas au Canada en 1947.

Au bout du compte, il s'agit de mettre un terme au racisme. Je fais partie de ces Blancs privilégiés. J'ai donc une plus grande obligation de dénoncer cette situation. Même pour les femmes — je suis un homme, mais à quel point suis-je à l'aise avec toutes ces choses? Nous devons connaître notre histoire. La véritable histoire du Canada n'a jamais été enseignée à ses habitants. J'ai rédigé un document d'une cinquantaine de pages sur l'histoire du

Senator Ataullahjan: Thank you.

How do we compare to the rest of the world? Never in my wildest dreams did I think there were so many people so affected by this. Is this an ongoing problem in other countries that we don't hear about?

Mr. Chapman: Here was the language that stripped me of my citizenship: Married women were property of their husbands, children property of their fathers if born in wedlock and their mothers if born out of wedlock. Here is the exact language, and it was basically all the British colonies: "Married women, minors, lunatics and idiots will be classified under the same disability for the national status." That was all over the British colonies, and what happened was everyone has pretty much cleaned it up. Bangladesh, Trinidad, the Caribbean — everyone has cleaned it up. Canada is the last holdout. You would never believe that from a country that goes around saying that we're for human rights, fairness, compassion and good government, but Canada is the last holdout.

The Windrush scandal that is going on in England had a lot to do with England cancelling people's citizenship who had come up from the Caribbean and they are now just discovering it. The difference in England now was that these people went to their members of Parliament, they brought it up in the House of Lords, the media jumped on it, and then they discovered when they looked at the history, none of the parliamentarians in England really understood citizenship.

I come to Canada and see all three problems are still there. So we need to really study this thing called citizenship because it's very precious, and after all this time from 1986 to now we should have a Charter-compliant Citizenship Act, but we don't.

Senator Dasko: Thank you to our witnesses today. I'm still contemplating this issue.

My question is similar but slightly different from Senator Ataullahjan's. I'm trying to understand why this issue hasn't had success so far, because there is unfairness here. Obviously there are people who should be Canadian citizens and are not. Has this issue been too complex? Is it too obscure? Is it too hidden? Are there controversial elements to it?

Senator Martin, you have been in this Senate for many years and understand politics and issues and how they unfold and become legislation. You understand the process quite well. I'm

Canada. C'est une lecture fort intéressante que je vais vous remettre.

La sénatrice Ataullahjan : Merci.

Comment la situation du Canada se compare-t-elle avec celle du reste du monde? Jamais je n'aurais pu imaginer dans les circonstances les plus folles qu'autant de personnes soient touchées par cela. S'agit-il d'un problème récurrent dans d'autres pays dont nous n'entendons pas parler?

M. Chapman : Voici le libellé qui m'a fait perdre ma citoyenneté : la femme mariée est la propriété de son époux, tandis que les enfants sont la propriété de leur père s'ils sont le fruit d'un mariage légitime, mais de leur mère s'ils sont nés hors mariage. Le libellé exact, qui était le même pour essentiellement toutes les colonies britanniques, se lit comme suit : « les femmes mariées, les enfants, les faibles d'esprit et les idiots font partie de la même catégorie de personnes handicapées pour ce qui est de l'obtention de la nationalité ». Ce principe était appliqué dans toutes les colonies britanniques et, avec le temps, elles s'en sont presque toutes débarrassées. Le Bangladesh, Trinité et les Caraïbes, tout le monde a revu le libellé. Le Canada est le dernier à s'obstiner, ce qui semble difficile à croire venant d'un pays qui se présente comme un porte-étendard des droits de la personne, de l'équité, de la sollicitude et de la bonne gouvernance. Et pourtant, le Canada est le dernier à s'obstiner.

Le scandale Windrush en Angleterre était en grande partie lié à la révocation de la citoyenneté accordée à des personnes originaires des Caraïbes, ce que l'on vient à peine de découvrir. La différence aujourd'hui, en Angleterre, est que ces personnes se sont adressées à leur député, qu'elles ont soumis la question à la Chambre des lords et que les médias s'en sont mêlés, ce qui a permis de constater, en étudiant l'histoire, qu'aucun parlementaire au pays ne comprenait vraiment la citoyenneté.

Je regarde au Canada et je constate que les trois problèmes sont encore là. Donc, nous devons vraiment étudier ce qu'on appelle la citoyenneté, car elle est très précieuse, et après tout ce temps, soit de 1986 à aujourd'hui, nous devrions avoir une loi sur la citoyenneté conforme à la Charte, ce qui n'est pas le cas.

La sénatrice Dasko : Je remercie nos témoins d'aujourd'hui. Je continue de réfléchir à ce dossier.

Ma question est semblable à celle de la sénatrice Ataullahjan, quoique légèrement différente. J'essaie de comprendre pourquoi ce dossier n'a pas encore été réglé, car il y a bien iniquité. Évidemment, certaines personnes devraient être des citoyens canadiens et d'autres non. S'agit-il d'un dossier trop complexe, trop obscur, trop camouflé? Comporte-t-il des aspects controversés?

Sénatrice Martin, vous siégez dans cette enceinte depuis de nombreuses années et comprenez bien les politiques et dossiers, de même que la voie qu'ils doivent suivre pour éventuellement

looking for your analysis. Why hasn't this been dealt with before? Because there certainly is some unfairness here for many people. Mr. Chapman can respond as well, but I'd like to hear Senator Martin first.

Senator Martin: I just saw the note that our vote will be soon. Should I answer this later?

The Chair: My suggestion would be that you answer. This is the last question that we have. If you can answer this question now, that would be great, and then we can all leave and log back to vote.

Senator Martin: Here is what I will say. It is very complex, and I do not even begin to say I understand this entirely myself except this group of Lost Canadians being addressed in Bill S-230 should have been addressed in Bill C-37. When I have been searching to find the answer as to why they were not, the closest answer I got was simply that it's complex to make amendments to the Citizenship Act. Don believes we should revamp the entire thing. To try to do it takes so much coordination and effort, and this was just missed. They grandfathered, but not those who already turned 28. It was a 50-month window.

Citizenship is quite a privilege. It's a right to a certain extent. We have to look at how complex this is. We have an amazing country so a lot of people want to be citizens. I agree with Don that a lot of people are captured. My brother was one of them. When he had to go to renew something, we discovered that what's on the citizenship certificate we received — we were allowed to put our names. It wasn't the same as what was on the landing papers. Something as small as that can create complications. This bill, colleagues, will help capture those who should have been reinstated through Bill C-37. It wasn't perfect, and we hope that this can correct it. We will work on future bills together, I hope.

The Chair: Thank you all. We will be back for the second panel after the vote.

(The committee suspended.)

(The committee resumed.)

prendre la forme d'un texte législatif. C'est un processus que vous comprenez très bien. Quelle analyse en faites-vous? J'aimerais le savoir. Pourquoi n'a-t-on pas traité de cela avant? Car il y a sans contredit bien des personnes qui ne sont pas traitées équitablement. M. Chapman peut répondre également, mais j'aimerais d'abord entendre la sénatrice Martin là-dessus.

La sénatrice Martin : Je viens de voir que nous devons bientôt voter. Devrais-je répondre à la question plus tard?

La présidente : Je vous suggère d'y répondre maintenant. C'est notre dernière question. Si vous pouviez y répondre tout de suite, ce serait parfait. Nous pourrions ensuite tous quitter la séance pour nous reconnecter et voter.

La sénatrice Martin : Je vous dirais ceci : c'est très complexe, et je ne vous cacherai pas que je suis loin de tout maîtriser. Il n'en demeure pas moins que le groupe de Canadiens dépossédés de leur citoyenneté dont il est question dans le projet de loi S-230 aurait dû être inclus dans le projet de loi C-37. Quand j'ai tenté de savoir pourquoi on l'avait omis, on m'a simplement dit que modifier la Loi sur la citoyenneté est complexe, ce qui s'avère le meilleur semblant de réponse que j'ai réussi à obtenir. M. Chapman estime que toute la Loi est à revoir. Mais un tel exercice demande énormément de coordination et d'efforts. Ce groupe est simplement passé entre les mailles du filet. Les personnes de moins de 28 ans ont obtenu leur citoyenneté à titre de droit acquis, mais pas celles de 28 ans, ce qui correspond à une période non légiférée de 50 mois.

La citoyenneté est un grand privilège. Dans une certaine mesure, c'est un droit. Nous devons en étudier toute la complexité. Nous avons un pays fabuleux, donc bien des personnes aspirent à sa citoyenneté. Je suis d'accord avec M. Chapman pour dire que beaucoup de personnes ont été prises en otage. C'est arrivé à mon frère. Quand il a eu à renouveler un document, il a découvert que ce qui figure sur le certificat de citoyenneté que nous avons reçu, sur lequel on nous a permis d'inscrire notre nom, ne correspond pas à ce qui figure sur les documents d'établissement. Une différence aussi minime peut entraîner des complications. Ce projet de loi, distingués collègues, nous aidera à inclure les personnes qui auraient dû récupérer leur citoyenneté par l'intermédiaire du projet de loi C-37. Il n'était pas parfait, et nous espérons pouvoir en corriger les lacunes. J'espère que nous pourrions travailler de pair sur d'autres projets de loi.

La présidente : Merci à tous. Nous reprendrons avec le deuxième groupe de témoins après le vote.

(La séance est suspendue.)

(La séance est suspendue.)

The Chair: Welcome back, senators. We are continuing our review of Bill S-230, An Act to amend the Citizenship Act (granting citizenship to certain Canadians). Thank you for making your way back to this meeting very quickly. It is much appreciated.

Before we left for our vote in the chamber, Senator Martin answered a question. I wanted to make sure, Mr. Chapman, that you also have time to answer that question before we proceed to our next panel. Please go ahead, Mr. Chapman.

Mr. Chapman: Thank you.

The question, if I'm correct, was about the issue being very complex. The answer is that you could never learn to fly an airplane, nor would you ever get on an airplane, with a pilot who had one hour of flight instruction. Similarly, I can't tell the Lost Canadians story or the citizenship story of Canada in one hour. The best way is to read my book. There is incredible stuff in there about medical experimentation, Canada doing it to children and women. My latest Lost Canadian, a victim of the residential school system, died less than two months ago. But he never attended residential school. The back story is something that Canada needs to hear.

Parents didn't register their babies, so they're stateless in Canada. World War II soldiers born in Canada and who went to their graves disenfranchised from their own countries is incredible.

Citizenship is a privilege in Canada; it is not a right. If Mr. Trump could have cancelled Mr. Biden's citizenship, he would have. We have to make sure that, in Canada, citizenship becomes a right.

Senator Manning, you're from Newfoundland. If citizenship didn't exist before 1947, the agreement for Newfoundland to become part of Canada was that they would be deemed to be citizens back to their date of birth or date of domicile, that would make the Newfies Canada's first citizens.

Roméo Dallaire described his being a Lost Canadian as inhuman. There are about 1 to 2 million Lost Canadians altogether.

Going forward, what we do in the cockpit is we talk about synergy between the pilots, dispatchers and everyone, and using all available resources. Let's do it again. Let's go forward with things. We had a bill. Bill C-18 was all set to go as the new citizenship act. That was in 2003, and it died. It could just be picked up and started over again.

La présidente : Sénateurs, je vous souhaite à nouveau la bienvenue. Nous poursuivons notre étude du projet de loi S-230, Loi modifiant la Loi sur la citoyenneté (attribution de la citoyenneté à certains Canadiens). Merci d'être revenus à la réunion aussi rapidement. C'est très apprécié.

Avant d'aller voter, la sénatrice Martin a répondu à une question. Je veux m'assurer que vous avez aussi le temps, monsieur Chapman, de répondre à cette question avant que nous passions au second groupe de témoins. Allez-y, monsieur Chapman, je vous en prie.

M. Chapman : Merci.

À moins que je ne me trompe, la question portait sur la grande complexité du dossier. Je vous dirais qu'il est impossible d'apprendre à piloter un avion ou encore de prendre l'avion si l'instructeur ou le pilote n'a qu'une heure de formation. De même, je ne peux pas vous raconter l'histoire des Canadiens dépossédés de leur citoyenneté ni de la citoyenneté canadienne comme telle en une heure. La meilleure façon d'en savoir plus est de lire mon livre. Il comprend des renseignements incroyables sur les expériences médicales faites sur les enfants et les femmes par le Canada. Mon plus récent Canadien dépossédé de sa citoyenneté, une victime du système des pensionnats autochtones, est décédé il y a moins de deux mois. Il n'a toutefois jamais fréquenté de pensionnat. Il faut que les Canadiens sachent sur quoi notre histoire est fondée.

Les parents n'inscrivaient pas leurs enfants, donc ils étaient apatrides au Canada. Le fait que des soldats de la Seconde Guerre mondiale nés au Canada soient morts après avoir été dépossédés par leur propre pays est incroyable.

La citoyenneté est un privilège au Canada; ce n'est pas un droit. Si M. Trump avait pu retirer sa citoyenneté à M. Biden, il l'aurait fait. Nous devons veiller à ce que la citoyenneté canadienne devienne un droit.

Sénateur Manning, vous êtes originaire de Terre-Neuve. Si la citoyenneté n'existait pas avant 1947, l'entente conclue avec Terre-Neuve pour son intégration au Canada, selon laquelle les Terre-Neuviens devaient être désignés citoyens canadiens à compter de leur date de naissance ou d'établissement, fait d'eux les premiers citoyens canadiens.

Roméo Dallaire a qualifié d'inhumain le fait d'être un Canadien dépossédé de sa citoyenneté. Au total, on compte de 1 à 2 millions de Canadiens dans sa situation.

À compter de maintenant, en cabine, nous discutons de la synergie entre les pilotes, les agents d'opérations et tout le monde, en mettant à profit toutes les ressources disponibles. Faisons-le à nouveau. Allons de l'avant. Nous avons un projet de loi. Le projet de loi C-18 était prêt à devenir la nouvelle loi sur la citoyenneté. C'était en 2003, mais il est mort au Feuilleton.

I'm trying to put myself out of business because I'm kind of Canada's unofficial citizenship ombudsman. They need a real one. This is something where we have to become more like the Danes rather than the Dutch in World War II. The Danes protected their Jews. In Canada, we have been drinking the bathwater, saying how good we are. Yes, we have a lot of bragging rights, but we also have some things to clean up.

If anyone wants to contact me, you can, privately. We can do private Zoom meetings. If you need explanations, I'm here. Thank you, honourable senators. Thank you, Senator Martin and Senator Omidvar.

The Chair: Thank you, Mr. Chapman, for being here. Of course, yes, we will be able to reach out if any senators need more information or have questions.

We will continue, honourable senators, with our next witnesses.

[*Translation*]

We are pleased to have with us Catherine Scott, Associate Assistant Deputy Minister, Strategic and Program Policy, Immigration, Refugees and Citizenship Canada. We also welcome Alec Attfield, Director General, Citizenship Branch, Strategic and Program Policy, Immigration, Refugees and Citizenship Canada.

Thank you very much for joining us today. Ms. Scott, let me invite you to give your introductory remarks.

Catherine Scott, Associate Assistant Deputy Minister, Strategic and Program Policy, Immigration, Refugees and Citizenship Canada: Madam Chair, and ladies and gentlemen of the committee, thank you for inviting us today.

[*English*]

We are very pleased to be here today.

My remarks will focus on citizenship by descent, which is the focus of Bill S-230 and one of three ways of becoming Canadian under the Citizenship Act. The other two ways include birth on Canadian soil, which has been in place since the first Canadian Citizenship Act in 1947, and there's also naturalization by way of a grant of citizenship once specified requirements set out in the act are met.

Il pourrait être repris et suivre de nouveau le processus parlementaire.

J'essaie d'éliminer mon poste, car je suis en quelque sorte l'ombudsman officieux de la citoyenneté au Canada. Il en faut un vrai. En fait, nous devons nous inspirer des Danois plutôt que des Néerlandais pendant la Seconde Guerre mondiale. Les Danois ont protégé les juifs. Au Canada, le prosélytisme est de mise, et nous sommes convaincus de notre supériorité morale. Oui, nous avons beaucoup de raisons de nous vanter, mais nous devons aussi remédier à bien des lacunes.

Si quelqu'un souhaite communiquer avec moi, vous pouvez le faire en privé. Nous pouvons tenir des réunions Zoom privées. Si vous avez besoin d'explications, je suis là. Merci, honorables sénateurs. Merci, sénatrice Martin et sénatrice Omidvar.

La présidente : Merci, monsieur Chapman, pour votre présence parmi nous. Et, bien sûr, nous pourrions communiquer avec vous si un sénateur a besoin de plus de renseignements ou a des questions.

Honorables sénateurs, accueillons maintenant les prochains témoins.

[*Français*]

Nous avons le plaisir d'avoir parmi nous Mme Catherine Scott, sous-ministre adjointe associée, Politiques stratégiques et planification, Immigration, Réfugiés et Citoyenneté Canada. Nous recevons également M. Alec Attfield, directeur général, Citoyenneté, Politiques stratégiques et planification, Immigration, Réfugiés et Citoyenneté Canada.

Merci beaucoup d'être parmi nous aujourd'hui. Je vais vous inviter à faire vos remarques d'introduction, madame Scott.

Catherine Scott, sous-ministre adjointe associée, Politiques stratégiques et planification, Immigration, Réfugiés et Citoyenneté Canada : Je vous remercie, madame la présidente et mesdames et messieurs les membres du comité, de nous avoir invités aujourd'hui.

[*Traduction*]

Nous sommes très heureux d'être ici aujourd'hui.

Mes observations porteront sur la citoyenneté par filiation, sur laquelle porte le projet de loi S-230, et qui constitue l'une des trois façons de devenir Canadien aux termes de la Loi sur la citoyenneté. Les deux autres moyens sont le fait de naître en sol canadien, qui est en place depuis la première Loi sur la citoyenneté canadienne de 1947, et la naturalisation par attribution de la citoyenneté, sous réserve de certaines exigences énoncées dans la Loi sur la citoyenneté.

Currently, any child born outside Canada in the first generation is Canadian through descent if one of their parents was either born in Canada or was naturalized before the birth of the child.

As the committee may be aware, the rules for citizenship by descent have changed over time since the Citizenship Act came into force in 1947. Formerly, citizenship by descent could continue indefinitely; however, citizens born abroad had to take specific actions to retain their citizenship. In the 1977 act, for example, those born in the second generation had to apply to retain their citizenship by age 28. If these people did not take steps to retain their citizenship, it was lost.

The requirements and complexities of the first Canadian Citizenship Act of 1947, and the former provisions of the current Citizenship Act, created cohorts of individuals who lost their citizenship status. This led to the emergence of individuals who refer to themselves as Lost Canadians. This was one of the drivers that led to the simplification and clarification of the rules governing citizenship by descent, which were introduced in 2009.

On April 17, 2009, legislative amendments gave citizenship back to almost all Lost Canadians. At the same time, these amendments created a clear first-generation limit to the right to citizenship by descent and removed those complex retention requirements.

[*Translation*]

These changes meant that only those born in the first generation outside of Canada are Canadian citizens by descent at birth. This limit applied equally to all, with limited exceptions for Crown servants working abroad.

As such, those born abroad in the second or subsequent generations had to apply for a grant of citizenship, instead of having to apply to retain their citizenship. This ensured that citizenship was for people with a connection to Canada.

[*English*]

The introduction of the first generation limit did not take citizenship away from anyone who was already a citizen. This meant that any person who had not yet turned 28 before the repeal of the former retention requirements remained a citizen. The people affected by the changes were a cohort born abroad between February 15, 1977, and April 16, 1981, in the second or subsequent generations who had already turned 28 and had not

À l'heure actuelle, tout enfant de la première génération née à l'extérieur du Canada est canadien par filiation si l'un de ses parents est né au Canada ou a été naturalisé avant la naissance de l'enfant.

Comme le sait peut-être le comité, les règles relatives à la citoyenneté par filiation ont changé au fil du temps depuis l'entrée en vigueur de la Loi sur la citoyenneté de 1947. Auparavant, la citoyenneté par filiation pouvait se transmettre indéfiniment. Toutefois, les citoyens nés à l'étranger devaient prendre des mesures particulières pour conserver leur citoyenneté. Dans la loi de 1977, par exemple, les personnes nées dans la deuxième génération devaient demander à conserver leur citoyenneté avant l'âge de 28 ans, à défaut de quoi, cette citoyenneté était perdue.

Les exigences et les complexités de la première Loi sur la citoyenneté canadienne de 1947 de même que les anciennes dispositions de la loi actuelle sur la citoyenneté ont créé des cohortes de personnes qui ont perdu leur statut de citoyen, ce qui a donné lieu à l'émergence de particuliers se désignant eux-mêmes comme des Canadiens « dépossédés de leur citoyenneté ». C'est l'un des facteurs qui ont conduit à la simplification et à la clarification des règles régissant la citoyenneté par filiation, en 2009.

Le 17 avril 2009, des modifications législatives ont redonné la citoyenneté à presque tous les « Canadiens dépossédés ». En même temps, ces modifications ont créé une limite claire à la première génération quant au droit à la citoyenneté par filiation et ont supprimé les exigences complexes relatives à la conservation de la citoyenneté.

[*Français*]

Ces modifications signifient que seules les personnes nées à l'extérieur du Canada dans la première génération sont des citoyens canadiens par filiation à la naissance. Cette limite s'applique de la même manière à tous, avec des exceptions limitées pour les fonctionnaires de la Couronne qui travaillent à l'étranger.

Ainsi, les personnes nées à l'étranger dans la deuxième génération ou les générations suivantes doivent demander l'attribution de la citoyenneté, au lieu de demander de conserver leur citoyenneté. La citoyenneté est donc réservée aux personnes qui ont un lien avec le Canada.

[*Traduction*]

L'introduction de la limite de la première génération n'a pas retiré la citoyenneté à ceux qui l'avaient déjà. Cela signifie que toute personne qui n'avait pas encore atteint l'âge de 28 ans avant l'abrogation des anciennes exigences en ce qui a trait à la conservation de la citoyenneté a pu garder son statut de citoyen. La cohorte touchée par les changements était celle des personnes nées à l'étranger entre le 15 février 1977 et le 16 avril 1981 —

applied to retain their status. Further legislative changes in 2015 addressed more Lost Canadians, with a focus on those who were born before 1947.

While the Citizenship Act limits the automatic acquisition of citizenship to the first generation born abroad, it's important to note that there are other pathways to secure a grant of citizenship for children whose Canadian parents were also born abroad.

Finally, the Citizenship Act also provides for a discretionary grant of citizenship to any person to alleviate cases of statelessness or of special and unusual hardship or to reward services of an exceptional nature to Canada. It's worth noting that, since 2014, 109 individuals have been granted citizenship under the discretionary grants on the basis of special and unusual hardship associated with losing their citizenship under the retention requirement of the former Citizenship Act of 1977.

Thank you for your time, Madam Chair. We're happy to answer your questions.

The Chair: Thank you very much for those opening remarks. We do have a few questions. We will begin as usual with our co-chairs.

Senator Bovey: Thank you, Ms. Scott. I appreciate the clarity with which you brought forward the historical connection, which is really important to one whose deceased husband was an archivist and who has grandchildren born out of the country. I feel I come at it from two ways.

Can you give us a sense as to the number of Lost Canadians who will be affected by this bill? Our previous witness obviously didn't have the access to information that you have. I just wonder if you can fill in that gap for us, and then I will have a subsequent question.

Ms. Scott: I am happy to answer that question. We know about Lost Canadians when they come forward to seek a grant of citizenship. I talked about the amendments and changes that have been made to the Citizenship Act over time, and we have seen a large number of individuals come forward. As the changes in 2009 and 2015 took place, we saw approximately 17,500 individuals come forward and be issued proofs of citizenship related to those amendments to the act.

dans la deuxième génération ou les générations suivantes — qui avaient déjà atteint l'âge de 28 ans et qui n'avaient pas demandé à conserver leur statut. D'autres modifications législatives apportées en 2015 ont permis de corriger la situation pour un plus grand nombre de Canadiens dits « dépossédés de leur citoyenneté », et celles-là visaient expressément les personnes nées avant 1947.

Bien que la Loi sur la citoyenneté limite l'acquisition automatique de la citoyenneté à la première génération née à l'étranger, il est important de noter qu'il existe d'autres voies pour accéder à la citoyenneté pour les enfants dont les parents canadiens sont également nés à l'étranger.

Enfin, la Loi sur la citoyenneté prévoit que la citoyenneté peut être attribuée de manière discrétionnaire à toute personne afin de remédier à la situation d'apatridie ou à une situation particulière et inhabituelle de détresse ou de récompenser des services exceptionnels rendus au Canada. Il convient de noter que, depuis 2014, 109 personnes se sont vu attribuer la citoyenneté de manière discrétionnaire pour remédier à une situation particulière et inhabituelle de détresse associée à la perte de citoyenneté découlant des exigences en matière de conservation de la Loi sur la citoyenneté de 1977.

Je vous remercie de votre temps, madame la présidente. Nous serons heureux de répondre à vos questions.

La présidente : Merci beaucoup de ces déclarations liminaires. Nous avons quelques questions. Comme d'habitude, nous allons commencer par nos coprésidents.

La sénatrice Bovey : Merci, madame Scott. J'apprécie la clarté avec laquelle vous avez expliqué le contexte historique, qui est vraiment important pour une personne dont le mari décédé était archiviste et qui a des petits-enfants nés à l'étranger. J'ai l'impression d'aborder la question de deux façons.

Pouvez-vous nous donner une idée du nombre de Canadiens « dépossédés » qui seront touchés par ce projet de loi? De toute évidence, notre témoin précédent n'avait pas accès à l'information que vous avez. Je me demandais simplement si vous pouviez combler cette lacune pour nous. J'aurai une autre question à vous poser par la suite.

Mme Scott : Je suis heureuse de répondre à cette question. Nous apprenons l'existence des Canadiens dits « dépossédés de leur citoyenneté » lorsqu'ils se présentent pour demander qu'on leur accorde la citoyenneté. J'ai parlé des modifications et des changements qui ont été apportés à la Loi sur la citoyenneté au fil du temps, et nous avons vu un grand nombre de personnes se présenter. En raison des modifications apportées à la loi en 2009 et en 2015, c'est environ 17 500 personnes qui se sont présentées et qui ont reçu une preuve de citoyenneté.

As to the last cohort of Lost Canadians, it's difficult to say exactly how many individuals would be in this cohort. We do believe it is quite a small number. As I mentioned in my remarks, since 2014, 109 individuals have come forward and applied and received a grant of discretionary consideration and citizenship.

Senator Bovey: May I presume that accountability will come back to the chamber so that we can know how many people it really affects, or take up on it, I should say, because I think that would be really important. I hate to think of Canadians being lost anywhere, lost in citizenship or whatever. I would be very interested in the follow-up.

What kind of communication approaches will you put in place to ensure that those who are lost both know that they are lost and know how they can be found?

Ms. Scott: The information that is available on the IRCC website is quite clear about the rules that apply to citizenship and how those discretionary grants work, as well as how the parents of individuals born abroad in the second generation can come forward to apply for permanent residency and then citizenship for their children.

Senator Bovey: What about those who don't know that they're lost and so therefore aren't looking at the site? Once you know you want to do something, you can find ways to do it. I'm concerned about how people become aware that they can do it or might be affected by it. How do we deal with those who are unsuspecting and unknowing? Our previous witness talked about many people not knowing that they are Lost Canadians.

Ms. Scott: I will invite my colleague to add further information on that point.

Alec Atfield, Director General, Citizenship Branch, Strategic and Program Policy, Immigration, Refugees and Citizenship Canada: Thank you. I appreciate the question, senator.

As ADM Scott mentioned, when the changes arose in 2009 and subsequently in 2015, there was broad communication of the implications of the changes in law and who was then to be granted citizenship. As a result of the communications there, in the range of 17,500 people became Canadian citizens or regained their citizenship as a result of that. There was extensive and sustained communication at that time. With the 2015 amendments, another 600 cases were identified and became

Pour ce qui est de la dernière cohorte de Canadiens « dépossédés », il est difficile de dire exactement de combien de personnes il s'agit. Nous pensons toutefois qu'elles ne sont pas très nombreuses. Comme je l'ai dit, depuis 2014, 109 personnes se sont présentées, ont fait une demande et se sont vu attribuer la citoyenneté de manière discrétionnaire.

La sénatrice Bovey : Puis-je présumer que la reddition de comptes reprendra à la Chambre afin que nous puissions savoir combien de personnes cela touche réellement — ou combien de personnes nous devrions envisager, devrais-je dire —, car je pense que ce serait vraiment important de le savoir. Je déteste l'idée que des Canadiens soient dépossédés de leur citoyenneté, de les voir perdre cette citoyenneté ou quoi que ce soit d'autre. J'aimerais beaucoup voir ces renseignements.

Quel genre d'approches de communication allez-vous mettre en place pour assurer que ceux qui ont été dépossédés de leur citoyenneté seront mis au courant de leur nouveau statut et de la façon de récupérer leur citoyenneté?

Mme Scott : L'information publiée sur le site Web d'Immigration, Réfugiés et Citoyenneté Canada est très claire au sujet des règles qui s'appliquent à la citoyenneté et de la façon dont ces attributions discrétionnaires fonctionnent. La façon dont les parents des personnes nées à l'étranger dans la deuxième génération peuvent se présenter pour demander la résidence permanente et ensuite la citoyenneté pour leurs enfants y est aussi clairement expliquée.

La sénatrice Bovey : Qu'en est-il de ceux qui ne savent pas qu'ils ont perdu leur citoyenneté et qui ne regardent donc pas le site? Une fois que vous connaissez votre situation et que vous avez décidé d'y remédier, vous pouvez assurément trouver le moyen de le faire. Ce qui me préoccupe, c'est la façon dont les gens apprennent qu'ils pourraient être visés par cela et qu'ils ont des recours à cet égard. Comment faire avec ceux qui ne se doutent de rien et qui ignorent leur situation? Notre témoin précédent a parlé de nombreux particuliers qui ne savent pas qu'ils sont des Canadiens « dépossédés ».

Mme Scott : Je vais inviter mon collègue à vous donner des précisions à ce sujet.

Alec Atfield, directeur général, Citoyenneté, Politiques stratégiques et planification, Immigration, Réfugiés et Citoyenneté Canada : Merci. J'aime bien cette question, madame la sénatrice.

Comme l'a mentionné la sous-ministre adjointe, Mme Scott, lorsque les changements sont apparus en 2009 et ensuite en 2015, de grands efforts de communication ont été déployés pour informer le public des conséquences des changements apportés et des personnes qui devaient alors se voir accorder la citoyenneté. À la suite de cet exercice de sensibilisation, environ 17 500 personnes sont devenues des citoyens canadiens ou ont pu retrouver leur citoyenneté. Les efforts de communication

Canadians as a result of the changes in the law and the communication that resulted from that.

With these changes that are being proposed, how will people become aware of it now if they have not been identified or identified themselves? As ADM Scott mentioned, 109 individuals have come forward based on the former provisions, the 28 year provisions, as referred to earlier. They recognized that they had not obtained their citizenship or have citizenship. Usually those things arise as a result of seeking a passport or some other document that requires a proof of citizenship. It is through that process that people are made aware of their status. Then they are informed about how they could regain citizenship, usually through a grant of citizenship using the minister's discretionary authority. The numbers are relatively low. Our methods for directing people are very much direct and addressed case by case as they arise.

Senator Bovey: I know well the great delight when one gets the grant of citizenship through application, and I know how long it takes to get that because some of my grandchildren are still in process for that. Thank you.

Senator R. Black: What will you do outside of the website rules and forcing people to the website? I'm building on my colleague's question. Do you anticipate doing anything out of the ordinary to inform these Lost Canadians, for example, placing ads in newspapers across the country or different things?

My second question centres around what if any financial impacts will be incurred by Canadian taxpayers to re-establish these Lost Canadians' citizenship? Thank you.

Ms. Scott: If there are changes to the Citizenship Act, the department — as it would when there is any major legislative change — would undertake a proactive and sustained communication strategy. We would need to look at that.

In terms of cost, I can't say that we're able to provide a detailed analysis of that, but it's something that would be examined more closely if the bill was adopted.

Senator R. Black: Thank you.

déployés à l'époque étaient considérables et soutenus. Lorsque les modifications de 2015 sont arrivées, 600 autres personnes ont pu être identifiées et devenir des Canadiens. C'est ce qu'ont permis ces changements et l'initiative de communication qui s'en est suivi.

Maintenant, comment les gens vont-ils être mis au courant des changements proposés s'ils n'ont pas été identifiés ou qu'ils ne se sont pas identifiés eux-mêmes? Comme l'a mentionné Mme Scott, 109 personnes se sont manifestées dans le cadre des anciennes dispositions, des dispositions relatives aux 28 ans dont il a été question précédemment. Ces personnes ont reconnu qu'elles n'avaient pas obtenu leur citoyenneté ou qu'elles croyaient en avoir une. Habituellement, ces situations surviennent lorsque les personnes visées cherchent à obtenir un passeport ou un autre document qui exige une preuve de citoyenneté. C'est par l'intermédiaire de ce processus que les gens sont informés de leur statut. Ils sont ensuite informés de la manière dont ils peuvent recouvrer leur citoyenneté, ce qui se fait généralement par une attribution discrétionnaire du ministre. Les chiffres sont relativement faibles. Nos méthodes pour orienter les gens sont très directes, et les cas sont traités à la pièce à mesure qu'ils se présentent.

La sénatrice Bovey : Je connais bien le grand plaisir que l'on éprouve lorsqu'on obtient sa citoyenneté au moyen d'une demande, et je sais combien de temps il faut pour l'obtenir, car certains de mes petits-enfants sont toujours engagés dans ce processus. Je vous remercie.

Le sénateur R. Black : À part l'explication des règles du site Web et la nécessité de forcer les gens à y aller, que comptez-vous faire pour joindre les personnes visées? Je m'appuie sur la question de mon collègue. Prévoyez-vous faire quelque chose d'inhabituel pour informer ces Canadiens dépossédés? Par exemple, ferez-vous paraître des annonces dans les journaux d'un peu partout au pays? Avez-vous prévu différentes choses?

Ma deuxième question porte sur les répercussions financières que le rétablissement de la citoyenneté de ces Canadiens dits « dépossédés » aura sur les contribuables canadiens. Je vous remercie.

Mme Scott : S'il y a des changements à la Loi sur la citoyenneté, le ministère entreprendra une stratégie de communication proactive et soutenue, comme il le ferait pour tout changement législatif important. Il nous faudra examiner la chose.

En ce qui concerne le coût, je ne peux pas dire que nous soyons en mesure de fournir une analyse détaillée à ce sujet. C'est quelque chose qui sera examiné de plus près si le projet de loi est adopté.

Le sénateur R. Black : Je vous remercie.

The Chair: I have a question from Senator Mégie and then Senator Ataullahjan, but Ms. Scott, I would first like to ask a question myself.

The way I read it, it seems that we know about these Lost Canadians, that lost cohort, as you call them, and we're not doing much to find them, from what I understand. If they manifest themselves and ask, what you're saying is they do get citizenship granted. All of them? You mentioned 109. Did everybody who showed up and manifested themselves obtain citizenship? Is that what I understand?

Ms. Scott: I'll just invite my colleague, Mr. Attfield, to provide the details on that.

Mr. Attfield: Thank you, senator.

Generally, the numbers are small. As I indicated earlier, there was significant awareness of the changes that previously occurred, both in 2009 and 2015, so that raised people's awareness of the implications.

For the cohort that is being referred to in this piece of legislation, most individuals would be in their early 40s at this point, and they will have either established themselves in Canada or elsewhere. The 109 applications we've received reflect what we might usually expect as the cohort ages and as people go through their lived experience and seek a passport or what have you. We see the numbers declining as the years go on, so it is a much more marginal implication.

To the latter part of your question, there were 109 applications, 105 of which have been dispensed with, and they have all been granted. There are four that are continuing under review right now. I could not say that everyone gets it, but those are the numbers that we have. That is since 2014.

The Chair: Thank you for that. Senator Omidvar spoke in support of the bill in the chamber, and she mentioned something that I feel is important. Not everybody has the same tools and capacity to reach out and get their citizenship recognized. What I was trying to understand is that the government is not being proactive in finding them. Am I correct in saying that?

Mr. Attfield: It's fair to say that given the small number of applications, Madam Chair, we are not out looking for Lost Canadians. They have generally self-identified through the process of making an application for some sort of identity document, usually a status of citizenship or a passport.

La présidente : J'ai une question de la sénatrice Mégie, puis de la sénatrice Ataullahjan. Cependant, j'aimerais d'abord en poser une moi-même.

Madame Scott, d'après ce que je lis et d'après ce que je comprends, il semble que nous connaissons ces « Canadiens dépossédés » — cette cohorte perdue, comme vous l'appellez — et que nous ne faisons pas grand-chose pour les retrouver. S'ils se manifestent et qu'ils demandent la citoyenneté, ce que vous dites, c'est qu'on leur accorde. L'accorde-t-on à toutes ces personnes? Vous avez parlé de 109 personnes. Est-ce que tous ceux qui se sont présentés et se sont manifestés ont obtenu la citoyenneté? Est-ce bien ce que je dois comprendre?

Mme Scott : J'invite mon collègue, M. Attfield, à nous donner des précisions à ce sujet.

M. Attfield : Merci, madame la sénatrice.

En général, les chiffres sont modestes. Comme je l'ai indiqué plus tôt, les efforts de sensibilisation ont été considérables lors des changements qui ont eu lieu précédemment, tant en 2009 qu'en 2015, alors les gens étaient au courant de ce que cela voulait dire.

Pour ce qui est de la cohorte visée par ce projet de loi, la plupart des gens sont maintenant au début de la quarantaine, et ils se sont établis au Canada ou ailleurs. Les 109 demandes que nous avons reçues donnent une idée du nombre auquel nous pouvons nous attendre à mesure que les membres de cette cohorte vieillissent, font leur vie et cherchent à obtenir un passeport ou autre chose du genre. Nous constatons que les chiffres diminuent au fil des ans. Les conséquences sont donc beaucoup plus modestes que ce que l'on a déjà vu.

Pour répondre à la dernière partie de votre question, sur les 109 demandes présentées, 105 ont été dispensées et elles ont toutes été accordées. Il y en a quatre qui font toujours l'objet d'un examen. Je ne pourrais pas affirmer que tout le monde obtient la citoyenneté, mais ce sont les chiffres que nous avons, c'est-à-dire depuis 2014.

La présidente : Merci de cette réponse. La sénatrice Omidvar a parlé en faveur du projet de loi à la chambre, et elle a mentionné quelque chose qui me semble important. Tout le monde n'a pas les mêmes outils et la même capacité à prendre les choses en main pour faire reconnaître sa citoyenneté. Ce que j'essayais de comprendre, c'est pourquoi le gouvernement ne prend pas de mesures proactives pour trouver ces gens. Ai-je raison de dire cela?

M. Attfield : Il est juste de dire qu'étant donné le petit nombre de demandes, madame la présidente, nous ne sommes pas à la recherche de Canadiens dépossédés de leur citoyenneté. Ils sont généralement repérés par le biais du processus de demande d'un document d'identité quelconque, habituellement un statut de citoyenneté ou un passeport.

The Chair: Thank you for that precision.

[Translation]

Did you have a question, Senator Mégie?

Senator Mégie: If I understand correctly, passing Bill S-230 will regularize the situation of those who lost their citizenship. However, what will be the impact on those born before June 2021, that is, before Bill S-230 was passed, and afterwards? As soon as they approach the age of 28, will they have to go and apply for citizenship at an embassy?

Ms. Scott: So, the way the Citizenship Act works at the moment is that citizenship is limited to the first generation.

[English]

This is a clear and transparent rule that's easy to understand, and it eliminates a lot of the complexity that was previously associated with individuals having to apply to retain their citizenship. That first generation, automatic grants. The second generation would need to apply for their citizenship. That's what currently stands under the Citizenship Act today.

I'll just invite my colleague to add any further details.

Mr. Attfield: That is correct. Without comment on the specific function of the proposed bill, as it stands now, anybody who is born second generation abroad would have to make an application for permanent residency first and then seek what is a specific grant of citizenship — it's under section 5.2 of the act — which is designed specifically and came into force along with the original 2009 changes, recognizing that there would be people born in the second generation who feel that they are connected to Canada and whose parents wish that they become Canadian. It is a simplified grant process that is targeted for minors of parents who are Canadian and who give birth abroad.

[Translation]

The Chair: Thank you. Does that answer your question, Senator Mégie?

Senator Mégie: Yes, thank you.

[English]

Senator Ataullahjan: Thank you to the witnesses.

La présidente : Merci de cette précision.

[Français]

Sénatrice Mégie, vous aviez une question?

La sénatrice Mégie : Si j'ai bien compris, l'adoption du projet de loi S-230 permettra de corriger la situation de ceux qui ont été dépossédés de leur citoyenneté. Toutefois, quel sera l'impact sur ceux qui sont nés avant juin 2021, soit avant l'adoption du projet de loi S-230, et après, quel impact cela aura-t-il sur eux? Dès qu'ils approcheront l'âge de 28 ans, devront-ils aller faire leur demande de citoyenneté auprès de l'ambassade?

Mme Scott : Donc, la façon dont la Loi sur la citoyenneté fonctionne maintenant est que la limite pour la citoyenneté s'applique à la première génération.

[Traduction]

Il s'agit d'une règle claire et transparente qui est facile à comprendre et qui élimine une grande partie de la complexité qui était auparavant associée au fait que les personnes devaient faire une demande pour conserver leur citoyenneté. Pour la première génération, l'attribution est automatique. La deuxième génération devrait faire une demande pour conserver sa citoyenneté. C'est ce que prévoit actuellement la Loi sur la citoyenneté.

J'inviterais mon collègue à nous fournir des détails à ce sujet.

M. Attfield : C'est exact. Sans faire de commentaires sur la fonction particulière du projet de loi proposé, dans sa forme actuelle, toute personne née à l'étranger de la deuxième génération devrait d'abord faire une demande de résidence permanente, puis présenter une demande d'attribution de citoyenneté particulière — aux termes de l'article 5.2 de la loi —, qui est conçue spécifiquement à cette fin et qui est entrée en vigueur avec les modifications originales de 2009, reconnaissant qu'il y aurait des personnes nées dans la deuxième génération qui se sentiraient liées au Canada et dont les parents allaient souhaiter qu'elles deviennent canadiennes. Il s'agit d'un processus d'octroi simplifié qui s'adresse aux mineurs dont les parents sont canadiens et qui ont été accouchés à l'étranger.

[Français]

La présidente : Merci. Est-ce que cela répond à votre question, sénatrice Mégie?

La sénatrice Mégie : Oui, merci.

[Traduction]

La sénatrice Ataullahjan : Je remercie les témoins.

Ms. Scott, you spoke of discretionary consideration and hardship consideration. Could you give us a few examples of what that would be, giving citizenship to certain people?

Ms. Scott: My colleague will respond to that one.

Mr. Attfeld: Thank you, senator.

In response to your question, the provisions of the discretionary grant that the minister has to provide citizenship to those under special circumstances are really quite broad and allow for the minister to broadly interpret the circumstances under which an individual's case is being considered and merits being granted citizenship.

Certainly we've seen numerable cases where, as previously described, a person who was born abroad but returned to Canada may not have taken the steps necessary but knows no other life than having been born and raised in Canada. Of course, we understand, and that is deemed a compelling case and results, in a general sense, in the awarding of a discretionary grant by the minister.

It's worth noting that the discretionary grant of citizenship also then allows that individual's child to also pass on citizenship. The grant of citizenship allows that person to extend their citizenship so that basically the first generation limit will not apply to their child as a result. It resets the person's generational clock for passing on citizenship if that person has a child born abroad.

Senator Ataullahjan: The way I understand it, then, is that it's at the discretion of the immigration minister as to whom he can grant citizenship. Am I hearing that correctly? Is my understanding of that correct?

Mr. Attfeld: That is correct. It's a discretionary authority of the minister that the minister could choose to exercise himself or herself or leave to the delegate. There are ministry delegates, and they have an independent function within the department to review cases and assess whether they merit that discretionary grant. That is one means for those situations to be addressed.

Senator Ataullahjan: These cases, then, would be given to the minister's office through the department? Or would the minister also have some cases that he can make a decision on that have come to his office directly?

Mr. Attfeld: Normally, the process is that the application for a discretionary grant would be received by the department. Those would be reviewed. The minister would be informed of those decisions. The minister may wish to take on certain decisions himself or leave it to the decision maker who has been

Madame Scott, vous avez parlé de considérations discrétionnaires et de considérations pour raison de détresse. Pouvez-vous nous donner des exemples de ce qui ouvrirait la porte à la citoyenneté?

Mme Scott : Mon collègue va répondre à cette question.

M. Attfeld : Merci, madame la sénatrice.

En réponse à votre question, les dispositions qui encadrent le pouvoir discrétionnaire dont dispose le ministre pour accorder la citoyenneté aux personnes qui se trouvent dans des circonstances particulières sont vraiment très vastes et elles permettent au ministre d'interpréter largement les circonstances dans lesquelles le cas d'une personne est examiné et les raisons pour lesquelles cette personne devrait se voir attribuer la citoyenneté.

Bien sûr, nous avons vu de nombreux cas où, comme cela a été décrit précédemment, une personne née à l'étranger et revenue au Canada n'a peut-être pas fait les démarches nécessaires, mais ne connaît pas d'autre vie que celle d'être née et d'avoir été élevée au Canada. Bien sûr, nous comprenons que, dans un sens général, il s'agit d'un scénario qui va de soi et qui se traduira par une attribution discrétionnaire par le ministre.

Il convient de noter que l'attribution discrétionnaire de la citoyenneté permet également à l'enfant de cette personne de transmettre la citoyenneté. L'attribution de la citoyenneté permet à cette personne d'étendre sa citoyenneté de sorte que la limite de la première génération ne s'applique pas à son enfant. Elle remet à zéro le compteur générationnel de la personne en ce qui a trait à la transmission de la citoyenneté si cette personne donne naissance à un enfant à l'étranger.

La sénatrice Ataullahjan : Si je comprends bien, c'est à la discrétion du ministre de l'Immigration d'attribuer la citoyenneté. Ai-je bien entendu? Est-ce exact?

M. Attfeld : C'est exact. Il s'agit d'un pouvoir discrétionnaire du ministre, qui peut choisir de l'exercer lui-même ou de s'en remettre à son délégué. Il y a des délégués ministériels, qui assument des fonctions indépendantes au sein du ministère et qui sont chargés d'examiner les cas et d'évaluer si ces derniers méritent une attribution discrétionnaire. C'est une des façons de remédier à ce genre de situations.

La sénatrice Ataullahjan : Ces cas seraient donc transférés au bureau du ministre par l'entremise du ministère? Le ministre peut-il également trancher des cas envoyés directement à son bureau?

M. Attfeld : Normalement, c'est le ministère qui recevrait la demande d'attribution discrétionnaire, laquelle serait ensuite examinée. Le ministre serait informé de ces décisions. Il pourrait prendre lui-même certaines décisions ou les laisser au décideur qui s'est vu déléguer ce pouvoir. Une fois que le choix entre le

delegated that authority. Once it has been determined that it's either the delegate or the minister, then that is maintained so there is no complexity or conflict that results. Either the minister chooses to do it or leaves it to the delegate to make that decision.

Senator Ataullahjan: Thank you very much.

The Chair: Thank you for these questions and answers. Colleagues, I don't see any other hands raised. I take it that we have no further questions.

With that, I will thank our witnesses for today. Thank you for being here with us on the second panel and thank you for answering our questions.

Senator Martin, of course, thank you so much for bringing this bill forward and being with us here today.

Senators, is it agreed to proceed to clause-by-clause consideration of Bill S-230, An Act to amend the Citizenship Act (granting citizenship to certain Canadians)?

Hon. Senators: Agreed.

The Chair: Let's begin.

Shall the title stand postponed?

Hon. Senators: Agreed.

The Chair: Shall clause 1 carry?

Hon. Senators: Agreed.

The Chair: Shall clause 2 carry?

Hon. Senators: Agreed.

The Chair: Shall the title carry?

Hon. Senators: Agreed.

The Chair: Shall the bill carry?

Hon. Senators: Agreed.

The Chair: Does this committee wish to consider appending observations to the report?

Senator R. Black: There have been a couple of comments about requesting success back. I think Pat has asked it a couple of times. Is that something that gets put in an observation, or do we go seek that later on? It's just, "How successful was this?"

délégué ou le ministre est fait, cela est maintenu afin d'éviter toute complexité ou tout conflit. Soit le ministre choisit de s'en occuper, soit il laisse au délégué le soin de prendre cette décision.

La sénatrice Ataullahjan : Merci beaucoup.

La présidente : Je vous remercie de ces questions et réponses. Chers collègues, je ne vois pas d'autres mains levées. J'en déduis qu'il n'y a pas d'autres questions.

Sur ce, je tiens à remercier nos témoins d'aujourd'hui. Merci d'avoir été des nôtres pour la deuxième partie de la séance, et merci d'avoir répondu à nos questions.

Sénatrice Martin, bien entendu, nous vous remercions infiniment d'avoir présenté le projet de loi et d'avoir été parmi nous aujourd'hui.

Honorables sénateurs, êtes-vous d'accord pour passer à l'étude article par article du projet de loi S-230, Loi modifiant la Loi sur la citoyenneté (attribution de la citoyenneté à certains Canadiens)?

Des voix : D'accord.

La présidente : Allons-y.

L'étude du titre est-elle reportée?

Des voix : D'accord.

La présidente : L'article 1 est-il adopté?

Des voix : D'accord.

La présidente : L'article 2 est-il adopté?

Des voix : D'accord.

La présidente : Le titre est-il adopté?

Des voix : D'accord.

La présidente : Le projet de loi est-il adopté?

Des voix : D'accord.

La présidente : Le comité souhaite-t-il annexer des observations au rapport?

Le sénateur R. Black : Il y a eu quelques commentaires sur la nécessité de demander des renseignements sur le taux de réussite. Je pense que la sénatrice Bovey en a parlé à quelques reprises. Y a-t-il lieu de formuler une observation à ce sujet, ou

The Chair: As a member, you have the possibility of adding an observation to the report we will table, if we agree. The way to do that would be, of course, to present a written observation in both official languages. That would be the way to do that. Obviously, you will also have some time to speak on third reading if you wish to do. It is really in the hands of the members to decide what they wish to do at this time.

Senator R. Black: I'm fine. But we have heard that question a couple of times.

The Chair: Yes, we have.

Senator Bovey: I think it's an important question. It's an important question for fact. I also think it's an important question about what did happen in those years and what other corollary issues might we need to be taking a look at. I wouldn't be averse to writing a very short observation and submitting it to the clerk, if that would be acceptable.

The Chair: If it is a very short observation that we can possibly agree on right at the moment, we have the possibility of doing that. Of course, it needs to be in both official languages, which is why we would prefer to have it in front of us before we speak on it and before we agree on it.

Senator Kutcher: We may be able to find out the raw numbers, but we will never be able to determine the proportionality, which is really what we need to do for success. We don't know what the denominator is. I would just raise that for us to think about.

Senator R. Black: You're right. You're right.

Senator Bovey: I'm happy to let it go. I thank Senator Black for coming back to it, because I think it is important. If this bill is important, then I think knowing the scope and the impact of the bill is —

Senator R. Black: Equally important.

Senator Bovey: — therefore important. That's where I'm coming from.

Senator Kutcher: Yes. Agreed.

The Chair: I see a lot of nodding.

est-ce que nous nous en occuperons plus tard? Il s'agit simplement de demander : « Dans quelle mesure le projet de loi a-t-il donné de bons résultats? »

La présidente : En tant que membre du comité, vous avez la possibilité d'ajouter une observation au rapport que nous allons déposer, si nous sommes d'accord. Pour ce faire, il faudrait, bien entendu, présenter une observation écrite dans les deux langues officielles. Ce serait la façon de procéder. Évidemment, vous aurez également un peu de temps pour intervenir à l'étape de la troisième lecture si vous le souhaitez. C'est vraiment aux membres de décider ce qu'ils veulent faire à ce stade-ci.

Le sénateur R. Black : Je veux bien, mais nous avons entendu cette question à quelques reprises.

La présidente : Oui, en effet.

La sénatrice Bovey : Je pense que c'est une question importante, non seulement du point de vue des faits, mais aussi parce qu'elle nous permet de savoir ce qui s'est passé au cours de ces années et de dégager les autres questions corollaires qu'il faudrait peut-être examiner. Je ne serais pas contre l'idée de rédiger une très courte observation et de l'envoyer au greffier, si cela vous convient.

La présidente : S'il s'agit d'une très courte observation sur laquelle nous pouvons peut-être nous entendre en ce moment, nous avons la possibilité de procéder ainsi. Bien entendu, il faut qu'elle soit dans les deux langues officielles, et c'est pourquoi nous préférons l'avoir sous les yeux avant d'en parler et de nous mettre d'accord là-dessus.

Le sénateur Kutcher : Nous pourrions peut-être obtenir les chiffres bruts, mais nous ne pourrions jamais déterminer la proportionnalité, ce qui est vraiment ce dont nous avons besoin pour évaluer la réussite. Nous ne savons pas quel est le dénominateur. Je soulève ce point simplement pour que nous y réfléchissions.

Le sénateur R. Black : Vous avez tout à fait raison.

La sénatrice Bovey : Je suis disposée à retirer ma proposition. Je remercie le sénateur Black d'être revenu à la charge, car je trouve que c'est important. Si le projet de loi est important, alors je pense que le fait de connaître la portée et les répercussions du projet de loi est...

Le sénateur R. Black : Tout aussi important.

La sénatrice Bovey : ... donc important. C'est là où je veux en venir.

Le sénateur Kutcher : Oui. Je suis d'accord.

La présidente : Je vois que beaucoup d'entre vous hochent la tête.

Senator Forest-Niesing: Similarly, I am concerned about communication strategy. If time wasn't as tight, we might want to include an observation with respect to communication strategy that can accompany this bill. Obviously, there are many Canadians who don't know what they don't know. Senator Bovey's questions were raising that. I do think that most Canadians are completely unaware, as I was prior to this issue coming before us.

What I think we might be able to do, rather than doing it in the form of an observation, is either one of us agrees that they will speak in third reading and we make those suggestions, or we try to influence those who we know are already speaking on the bill and have a conversation with them about the possibility of including something like that in the bill that I'm sure no one would disagree with. Those are my thoughts.

[Translation]

Senator Mégie: Is it possible for those who have very legitimate observations, on communication and on Senator Bovey's observation, to send them to the committee analysts this evening? They can then be distributed to members of the social affairs committee tomorrow morning for approval. In that way, we could move more quickly.

The Chair: I understand what you are saying, Senator Mégie.

[English]

There is a way to ask steering to look over an observation. They could be helped by the analyst in terms of what you have been putting on the floor today. That is one option. The option of speaking at third reading is another option to voice those questions that we have. That is another option. There is also the option that, as chair, when I table the report, I would be happy to voice those questions. We can do that too.

What I want to put on the floor is that, of course, this may very well be the last meeting of SOCI until September. I want us to be mindful of that, because we will not meet again to approve and agree, if we want to be very specific. However, you as members have a right to do that.

Senator Martin, what are your thoughts?

La sénatrice Forest-Niesing : Dans le même ordre d'idées, j'ai des réserves quant à la stratégie de communication. Si nous avons un peu plus de temps, nous pourrions ajouter une observation sur la stratégie de communication qui pourrait accompagner le projet de loi. De toute évidence, il y a beaucoup de Canadiens qui ne sont pas au courant de ce qu'ils ne savent pas. Cela va dans le sens des questions soulevées par la sénatrice Bovey. Je pense que la plupart des Canadiens ne sont pas du tout au courant de la situation, et c'était aussi mon cas avant que nous ne soyons saisis de ce dossier.

À mon avis, ce que nous pourrions faire, au lieu d'ajouter une observation, c'est ceci : ou bien l'un d'entre nous pourrait accepter de prendre la parole à l'étape de la troisième lecture pour présenter ces propositions, ou bien nous pourrions tenter d'influencer ceux qui, nous le savons, s'expriment déjà sur le projet de loi pour discuter avec eux de la possibilité d'y ajouter quelque chose de ce genre, et je suis sûre que personne ne sera en désaccord. Voilà ce que je pense.

[Français]

La sénatrice Mégie : Est-ce qu'il serait possible, pour les personnes qui ont des observations fort pertinentes sur la communication et l'observation de la sénatrice Bovey, de les envoyer aux analystes du comité ce soir afin que, demain matin, on les envoie aux membres du Comité des affaires sociales pour qu'ils les approuvent? Cela nous permettrait d'aller plus rapidement.

La présidente : Sénatrice Mégie, je comprends ce que vous voulez dire.

[Traduction]

Il existe un moyen de demander au comité directeur d'examiner une observation. L'analyste pourrait aider le comité directeur relativement à ce que vous avez proposé aujourd'hui. C'est une option. L'autre possibilité consiste à intervenir à l'étape de la troisième lecture pour soulever les questions qui nous intéressent. C'est là une autre option. Enfin, comme autre option, lorsque je déposerai le rapport en ma qualité de présidente, je serai heureuse de parler de ces questions. Nous pouvons également procéder de la sorte.

Je tiens à signaler, bien entendu, que la réunion d'aujourd'hui pourrait très bien être la dernière de notre comité jusqu'en septembre. Je veux que nous en soyons conscients, car nous ne nous réunirons pas à nouveau pour approuver quoi que ce soit et nous mettre d'accord, si nous tenons à apporter plus de précisions. Cependant, en tant que membres, vous avez le droit de procéder ainsi.

Sénatrice Martin, qu'en pensez-vous?

Senator Martin: I'm just listening carefully to the discussion. I guess I wanted to say that this is something I would be happy to address in my speech. When we pass legislation, it's the framework, and post-enactment of a piece of legislation we then rely on the officials to look at strategies that will help the legislation be successfully implemented.

I believe that the kind of follow-up that senators have expressed is important, because I'm learning, just listening to the officials, that it is a small cohort. But how do we ensure that the information is available and that we see success through this?

I know from Don Chapman and other advocates that this was missed. It's a 50-month window. Having it in place allows those who in their own way, potentially, come forward because of an event that is triggered to apply and something has to be renewed. In British Columbia, my brother had to get a health card, and his citizenship card had a different spelling of his name from his landing papers. It took us two years to resolve that. Each case will be very exceptional, but I know Don will continue to advocate.

I promise you, as the sponsor and as your colleague, that I will follow up on some of these questions to the department and the minister. I hope that that assures you in some respects, and I thank you for your attention to this bill today.

The Chair: Thank you, Senator Martin. I appreciate what you are offering.

If members would be comfortable with this, I can ask you to follow up in your third reading speech. Like I said, with the support of the steering members, I'm quite happy to voice those follow-ups and questions that we had when I table the report. That way, it would be on the record both by you and me in representing the steering members. Would that be agreeable to the members?

Senator Kutcher: Madam Chair, in this case, I think less is more. I think you've hit upon a wonderful solution.

The Chair: Perfect. Let's do this. I will connect with the steering members, and we will make sure that we voice the questions and follow-ups you had. Thanks for that.

Let me complete this: Does the committee wish to consider appending observations to the report?

Hon. Senators: No.

La sénatrice Martin : Je ne fais qu'écouter attentivement la discussion. En tout cas, je serai ravie d'en parler dans mon discours. Lorsque nous adoptons un projet de loi, celui-ci sert de cadre et, après la promulgation d'une mesure législative, nous pouvons compter sur les fonctionnaires pour examiner les stratégies qui aideront à mettre en œuvre la loi avec succès.

Je crois que le type de suivi évoqué par les sénateurs est important, car je me rends compte, en écoutant les fonctionnaires, qu'il s'agit d'un petit groupe. Mais comment faire en sorte que l'information soit disponible et que le projet de loi porte ses fruits?

Je sais que Don Chapman et d'autres défenseurs estiment que ce groupe est passé entre les mailles du filet. On parle d'une période de 50 mois. Le projet de loi permet aux gens concernés de se manifester, à leur manière, à la suite d'un événement déclencheur, notamment au moment de faire une demande et de renouveler un document. En Colombie-Britannique, mon frère devait obtenir sa carte d'assurance-maladie, mais son nom sur sa carte de citoyenneté était écrit différemment de celui figurant sur ses documents relatifs au droit d'établissement. Il nous a fallu deux ans pour régler le problème. Chaque cas sera très exceptionnel, mais je sais que M. Chapman continuera de défendre cette cause.

Je vous promets, à titre de marraine et de collègue, que je ferai le suivi de certaines de ces questions auprès du ministère et du ministre. J'espère que cela vous rassure à certains égards, et je vous remercie de l'attention que vous portez au projet de loi dont nous sommes saisis aujourd'hui.

La présidente : Merci, sénatrice Martin. Je vous en suis reconnaissante.

Si les sénateurs n'y voient pas d'inconvénient, je peux vous demander de faire un suivi à ce sujet dans votre discours à l'étape de la troisième lecture. Comme je l'ai dit, avec l'appui des membres du comité directeur, j'accepterai volontiers de soulever, lors du dépôt du rapport, les points de suivi et les questions dont nous avons parlé. Ainsi, le tout serait consigné au compte rendu par vous et moi, qui représentons les membres du comité directeur. Est-ce que cela convient aux sénateurs?

Le sénateur Kutcher : Madame la présidente, selon moi, dans ce cas-ci, moins, c'est mieux. Je crois que vous avez trouvé une très bonne solution.

La présidente : Parfait. Procédons alors ainsi. Je vais communiquer avec les membres du comité directeur, et nous nous assurerons de soulever les questions et les points de suivi que vous avez évoqués. Je vous en remercie.

Permettez-moi donc de conclure : le comité souhaite-t-il annexer des observations au rapport?

Des voix : Non.

The Chair: Is it agreed that I report this bill to the Senate?

Hon. Senators: Agreed.

The Chair: Thank you very much, senators, and thank you, Senator Martin, for your collaboration in finding a good way to voice all of the questions.

Senators, I will keep you for a few more minutes, if you don't mind, because as I said, this is most likely going to be the last SOCI meeting that we have until after our pause for the summer, so I want to take a moment to thank a few people.

There's no doubt that the last year has been quite challenging for all of us. Yet — and I have it on my paper here — we have done a lot of work in this committee. We have been fulfilling our responsibilities. I'm very proud of what we've accomplished. I asked our clerk, Dan, and he told me that we have succeeded, despite all the challenges and breaks that we had to have due to the pandemic, to have 12 meetings over 25 hours, hearing from 73 witnesses, and we tabled a number of reports. I'm quite satisfied that we've been able to achieve all of that. As you know, there are a lot of great individuals behind the scenes that I want to recognize. In sports, we call them the team behind the team. I will take a few minutes to thank them.

[*Translation*]

I want to give my sincere thanks to all those who have worked very hard so that we ourselves were able to do the work of this committee properly.

So here goes. A huge thank you from myself, and from the members of the committee, to the technicians in the Information Services Directorate. My thanks also to the reporters and transcribers, the Debates and Publications revisors, the technicians in multimedia services, our television directors, the committee room support staff, and the maintenance staff, who have taken on many additional responsibilities this year. My thanks also to the clerks and to the administrative assistants in the Committees Directorate. Finally, a huge thank you to our interpreters. We have all gone through a year in virtual mode; it was by no means easy, and we are very grateful to you.

My thanks to all the assistants of the senators on the committee, including my assistants Momar Diagne and Vincent Côté. Thank you so much for helping us with our work. My thanks to our communications officer, Ben Silverman. Huge thanks to Laura Melgram, the committee's administrative assistant, and to our other two Lauras. I say that as a personal note, because we worked very well together. My thanks to our

La présidente : Êtes-vous d'accord pour que je fasse rapport du projet de loi au Sénat?

Des voix : D'accord.

La présidente : Merci beaucoup, honorables sénateurs, et merci à vous, sénatrice Martin, de votre collaboration afin que nous puissions trouver une façon efficace de soulever toutes les questions.

Honorables sénateurs, je vais vous garder encore quelques minutes, si cela ne vous dérange pas, parce que, comme je l'ai dit, il s'agit fort probablement de la dernière réunion de notre comité avant la fin de notre pause estivale. J'aimerais donc prendre un instant pour remercier quelques personnes.

Il ne fait aucun doute que l'année dernière a été tout un défi pour nous tous. Pourtant — et je l'ai noté sur ma feuille ici —, nous avons abattu beaucoup de travail au sein de notre comité. Nous nous sommes acquittés de nos responsabilités. Je suis très fière de ce que nous avons accompli. Je m'en suis enquis auprès de notre greffier, M. Charbonneau, et il m'a dit que, malgré toutes les difficultés et les pauses attribuables à la pandémie, nous avons réussi à tenir 12 séances pour un total de plus de 25 heures, à entendre 73 témoins et à déposer plusieurs rapports. Je suis très satisfaite de tout ce que nous avons pu réaliser. Comme vous le savez, il y a beaucoup de gens formidables qui travaillent en coulisse, et je tiens à souligner leur contribution. Dans le monde du sport, on les appelle l'équipe derrière l'équipe. Permettez-moi de prendre quelques minutes pour les remercier.

[*Français*]

Je veux remercier sincèrement tous ceux qui ont travaillé très fort pour que nous puissions nous-mêmes bien faire notre travail au sein de ce comité.

Sans plus tarder, j'adresse un grand merci — et je le fais de la part de tous les membres du comité — aux techniciens de la Direction des services d'information. Je remercie également les sténographes et les copistes, les réviseuses et réviseurs des Débats et des publications; merci aux techniciens des services multimédias, à nos réalisateurs de télévision, à l'équipe des services du soutien aux salles de comité, aux services d'entretien qui, cette année, ont eu bien des responsabilités supplémentaires; merci aux greffiers et aux adjointes administratives de la Direction des comités; enfin, un grand merci à nos interprètes. Nous avons vécu une année pas très facile en mode virtuel, et nous vous sommes très reconnaissants.

Merci à tous les adjoints des sénateurs membres du comité, notamment mes adjoints, Momar Diagne et Vincent Côté, merci infiniment de nous aider à faire notre travail. Merci à notre agent de communications, Ben Silverman. Un grand merci à l'adjointe administrative de ce comité, Laurie Melgram. Merci beaucoup à nos deux Laura, et je le dis de façon toute personnelle, parce que nous avons très bien travaillé tous ensemble. Merci aux analystes

Library of Parliament analysts, Laura Munn-Rivard and Laura Blackburn. Huge thanks to the best clerk out of all the Senate committees, Daniel Charbonneau; we have always appreciated your work. My thanks to the members of the steering committee, which had no regular schedule this year. Senator Frum, Senator Bovey, Senator R. Black and Senator Poirier; thank you for your great cooperation, it was a pleasure to work with you. Finally, my thanks to all the members of the committee.

[*English*]

Thank you for being here and for engaging. This is what makes SOCI such a great committee to work in. You members have your expertise and competence, but you're also engaging with everything that you can offer to this committee, and it shows.

Thank you very much everybody.

Senator Bovey: I want to say to our chair that I agree with everything you said, but I have to say you have expertly guided us through the many pieces of legislation we have done just over the last 10 days. It's been amazing. I want to thank you for your steady hand, your open mind and your inclusiveness to all of us and our questions, from whatever direction we happen to come.

[*Translation*]

Congratulations, Madam Chair and thank you for everything.

The Chair: Thank you all.

[*English*]

Stay safe. Stay well. Have a great summer.

(The committee adjourned.)

de la Bibliothèque du Parlement, Laura Munn-Rivard et Laura Blackburn. Un grand merci au meilleur greffier de tous les comités du Sénat, Daniel Charbonneau; nous apprécions tout le temps votre travail. Merci aux membres du comité directeur — nous n'avons pas eu d'horaire régulier cette année. Sénatrice Frum, sénatrice Bovey, sénateur R. Black, sénatrice Poirier, merci de votre grande collaboration, ce fut un plaisir de travailler avec vous. Enfin, je remercie les membres du comité.

[*Traduction*]

Merci d'avoir été là et d'avoir participé aux discussions. C'est pourquoi il est si agréable de travailler au sein de notre comité. Vous, les membres du comité, misez sur votre expertise et vos compétences, mais vous vous dévouez aussi corps et âme pour offrir tout ce que vous pouvez aux travaux du comité, et cela se voit.

Merci beaucoup à tous.

La sénatrice Bovey : J'aimerais ajouter, madame la présidente, que je partage entièrement votre avis, mais je dois dire que vous avez su nous guider avec brio dans le cadre des nombreuses mesures législatives dont nous avons été saisis au cours des 10 derniers jours seulement. C'est incroyable. Je tiens à vous remercier de votre grande constance, de votre ouverture d'esprit et de vos efforts en vue de nous inclure tous et de tenir compte de nos questions, peu importe notre position.

[*Français*]

Bravo, madame la sénatrice, et merci pour tout.

La présidente : Merci à tous.

[*Traduction*]

Soyez prudents. Portez-vous bien, et passez un bel été.

(La séance est levée.)
